

WantZOOM

Bulletin communal de La Wantzenau



La Wantzenau



RAYMOND SEIBERT

NOTRE DOYEN S'EN EST ALLÉ

1921 - 2025

FINANCES

COMPTE FINANCIER
UNIQUE
& DOB

p.4

MOBILITÉS

RUE DES JARDINS
NOUVEAUX
AMÉNAGEMENTS

p.9

ENVIRONNEMENT

MOUSTIQUES
LUTTER CONTRE
LE ~~B~~ZZZZZZZZZZ

p.12

SOMMAIRE

CONSEIL EMS

p.3

FINANCES

p.4

URBANISME, MOBILITÉS & TRAVAUX

p.7

ENVIRONNEMENT & CIMETIÈRES

p.12

CULTURE & ÉVÉNEMENTS

p.20

COMMUNE

p.24

ENFANCE

p.27

JEUNESSE

p.28

SENIOR

p.30

VIE ÉCONOMIQUE

p.32

VIE ASSOCIATIVE

p.34

PORTRAIT

p.36

RETOUR AUX SOURCES

p.38

INFOS MINUTE

p.39

INFOS PRATIQUES

p.41

RESTEZ CONNECTÉS

Retrouvez toutes les informations et manifestations de votre commune en ligne sur www.la-wantzenau.fr

la page Facebook de la commune :

facebook.com/wantzenau

la page Facebook de la Bibliothèque : facebook.com/bibliothequedelawantzenau/

la page Facebook de l'école de Musique : facebook.com/Ecole-de-musique-de-La-Wantzenau

WantZOOM

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :

Michèle Kannengieser, Maire

COMITÉ DE RÉDACTION :

Marianne Boudaud

RÉDACTRICE EN CHEF : Célia Philibert Dit Jaime

COORDINATION DES TEXTES, MAQUETTE, MISE EN

PAGE : Célia Philibert Dit Jaime

CRÉDITS PHOTOS : Services de la Mairie,

Célia Philibert Dit Jaime, Aurélien Ebel et

associations

IMPRESSION : Parmentier Imprimeurs

LA WANTZENAU

DÉPÔT LÉGAL : avril 2025

MAIRIE : 11, rue des Héros - 67610 LA WANTZENAU

TÉL. 03.88.59.22.59 * FAX. 03.88.59.22.50

COURRIEL : info@la-wantzenau.fr

SITE INTERNET : www.la-wantzenau.fr

SITE INTERNET DU CANAL LOCAL : www.wantztv.fr

Édito du Maire



Chères Wantzenaumiennes, chers Wantzenaumiens,

Le 19 mars 2025, Raymond SEIBERT, doyen de notre village, s'est éteint à l'âge de 103 ans.

Avec lui, se tourne plus qu'une page de l'histoire de notre village, c'est le volume de la mémoire du siècle passé qui se ferme petit à petit.

Né le 10 juillet 1921, au bord de la Brisch qu'il chérissait tant, Raymond SEIBERT aura traversé, avec honneur, tous les soubresauts du XX^{ème} siècle.

Il vit d'abord le jour dans une Alsace qui retrouvait à peine la France, au cœur d'un continent européen, qui venait de voir s'écrouler des empires multiséculaires.

« Résistant magnifique qui a participé à plus de vingt opérations directes contre les troupes ennemies ou les organismes vichyssois (...), le Sous-Lieutenant SEIBERT, alias « le Mousse » * a participé ensuite à la lutte contre la barbarie nazie qui a déchiré l'Europe.

Puis au lendemain de la guerre, il retrouve la vie civile, se marie, fonde une famille et démarre une carrière au Port Autonome de Strasbourg, dans une Europe désormais coupée en deux par le rideau de fer et terrain du face à face entre le monde libre et le communisme.

Retraité, il assistera à la chute du Mur de Berlin dans laquelle certains verront l'espoir du règne définitif de la paix et la fin de l'Histoire.

Au milieu de toutes ces secousses, Raymond SEIBERT continuera, au fil des ans, de cultiver son jardin et de pêcher dans la Brisch.

Il représente si bien, avec simplicité et humilité, cette génération qui aura surmonté tous les bouleversements du siècle, avec une résilience qui nous oblige.

Dans un monde en pleine mutation où les cartes géopolitiques se redessinent en permanence, où les concepts de patriotisme, de souveraineté, d'indépendance reprennent tout leur sens, où le réalisme et la lucidité appellent des choix que d'aucuns croyaient avoir relégué dans les oubliettes de la construction européenne, tous ceux qui pensaient pouvoir vivre dans un environnement de paix et de stabilité durables vont devoir changer de paradigme pour pouvoir affronter les enjeux qui se dressent devant nous.

Plus que jamais, si nous voulons rester maître de notre Histoire, nous devons nous inspirer du courage, de l'engagement, de la résilience, de l'abnégation, de la force de l'enracinement et surtout de la foi en l'avenir, dont Raymond SEIBERT et ses pairs, ont fait preuve tout au long de leur vie.

Votre dévouée,
Michèle KANNENGIESER
Maire

* extrait de l'attestation délivrée le 30 janvier 1945 par le Lieutenant-Colonel LABAT-LEROY



© Jérôme DORCKEL / Eurométropole de Strasbourg

CONSEIL EUROMÉTROPOLITAIN

7 FÉVRIER 2025

La séance du conseil a été largement dominée par le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) et la communication de Madame la Présidente sur le projet de Tram Nord.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2025

Si une augmentation des recettes de fonctionnement est envisagée pour la période 2025-2027, la trajectoire budgétaire de l'Eurométropole continue de se dégrader avec une épargne nette qui s'effondre en passant de 31,8 M€ en 2025 à 13,8 M€ prévus en 2027.

Les orientations budgétaires de l'exécutif conduisent à une baisse de la capacité d'autofinancement de l'Eurométropole et une plus grande dépendance aux emprunts. Ainsi, l'endettement qui était de 579 M€ en 2020 devrait atteindre 934 M€ en 2027 soit une augmentation de plus de 60 %.

Ces inquiétudes sont également soulevées dans les observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Grand Est relatives au contrôle des comptes et de la gestion de l'EMS pour les exercices 2028 et suivants présentées au conseil eurométropolitain.

En effet, si la Chambre a souligné l'amélioration des outils de suivi budgétaires et de modernisation de la comptabilité, elle relève le dépassement des seuils d'alerte en matière d'endettement et recommande de revoir les plans d'investissement pour les adapter aux ressources prévisionnelles.

COMMUNICATION SUR LE PROJET DE TRAM NORD

Dans le cadre de l'enquête publique sur le Tram Nord, j'ai signé une contribution commune et transpartisane manifestant notre opposition à ce projet dans sa conception initiale (cf *WantZ'oom* de novembre-décembre 2024).

Cette contribution pointait notamment les failles de méthode et le défaut d'information et de concertation.

Depuis, la commission d'enquête a rendu un avis défavorable à ce projet à la suite de l'enquête publique qui recueille 7 102 contributions, dont près de 5 000 défavorables.

L'exécutif métropolitain propose désormais, sans concertation préalable des élus métropolitains, la constitution d'une convention citoyenne de 100 citoyens tirés au sort, dont la légitimité soulève de nombreuses interrogations et sans garantie sur l'aboutissement de ses travaux.

Michèle KANNENGIESER
Conseillère Eurométropolitaine

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

ENCORE UN EXCELLENT RÉSULTAT

Le Compte Financier Unique (CFU), document commun à l'ordonnateur et au comptable public a été adopté à l'unanimité lors de la séance du Conseil municipal du 12 mars 2025.

PRÉSERVER NOS CAPACITÉS DE FINANCEMENT

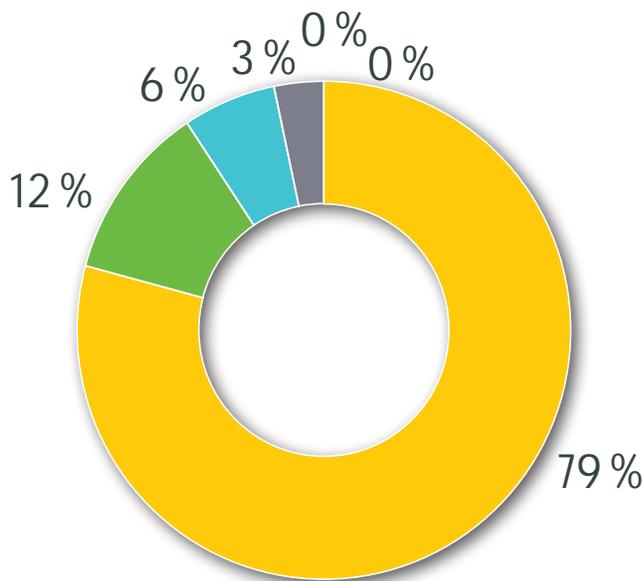
Ce CFU fait apparaître :

- un résultat de fonctionnement de 1 221 000 €
- un autofinancement de 1 310 000 €

Dans la continuité des années précédentes, une **gestion rigoureuse** et un suivi très fin des dépenses ont permis de **préserver notre autonomie financière et nos capacités d'investissement** et ce, notamment

grâce à une politique volontariste et constante de maîtrise par la consommation de l'augmentation des coûts de l'énergie (656 000 € en 2024 soit près du double du coût avant le début de la guerre en Ukraine).

La poursuite de la politique de sobriété énergétique a permis une économie de plus de 360 000€ à consommation constante.

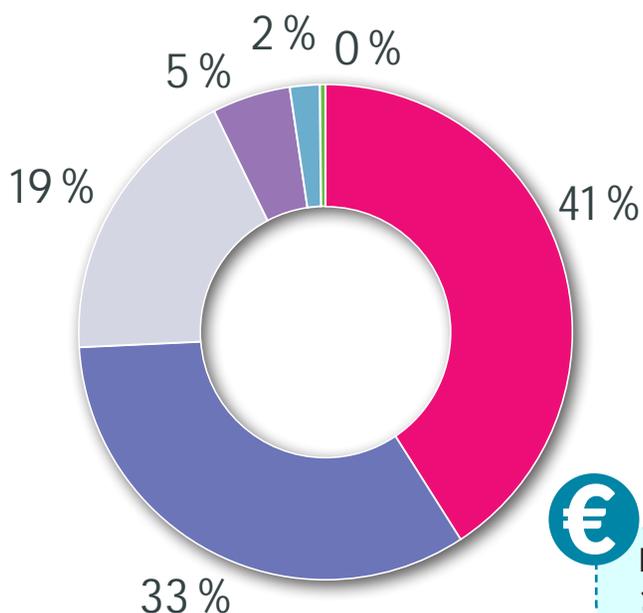


RECETTES DE FONCTIONNEMENT

5 920 000 €

Légende

- Impôts et taxes
- Dotations / subventions
- Produits de services
- Autres produits de gestion courante
- Opérations d'ordre
- Atténuations de charges (remboursement IJ)



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

4 848 000 €

Légende

- Charges de personnel
- Charges à caractère général (énergie, entretien,...)
- Autres charges de gestion courante
- Opérations d'ordre
- Charges financières
- Atténuations de produits (amende loi SRU)



Excédent de fonctionnement 2024
1 221 000 €

POURSUIVRE NOS INVESTISSEMENTS POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX

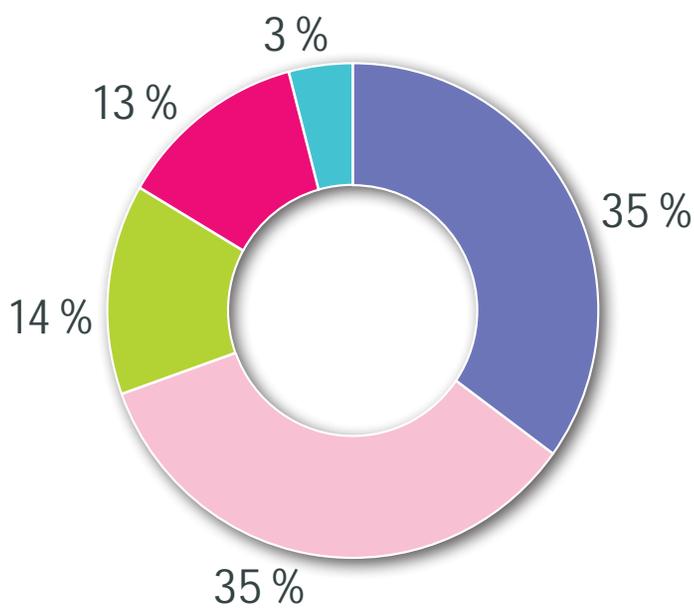
Cette gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement a permis la poursuite en 2024 de la mise en œuvre des engagements de ce mandat :

- remboursement de 665 000 € du capital de la dette laissée en héritage,
- avancement des travaux du projet phare de cœur de village,

- rénovation thermique et énergétique des tennis couverts,
- rénovation de l'éclairage public et passage au LED.

Ainsi en 2024, **94% des dépenses totales d'investissement ont concerné l'économie d'énergie et le climat.**

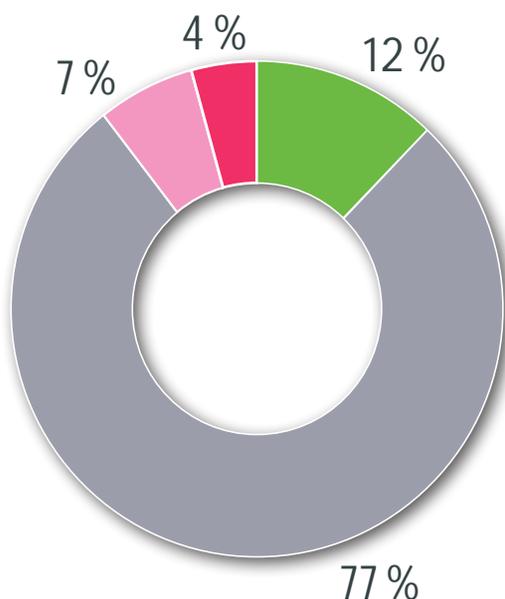
Roger BODÉ
Adjoint aux Finances



RECETTES D'INVESTISSEMENT 3 744 000 €

Légende

- Excédent n-1
- Emprunts
- Subventions investissement
- Opérations d'ordre
- FCTVA, taxe d'aménagement



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 5 420 000 €

Légende

- Remboursement emprunt
- Immobilisations en cours
- Immobilisations corporelles et incorporelles
- Opérations d'ordre



**Excédent cumulé d'investissement fin 2024
2 680 000 €**



Commission de préparation

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2025

TENIR LES ENGAGEMENTS DU MANDAT SANS AUGMENTER LES TAUX DES TAXES

La tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est une étape obligatoire avant le vote du budget de la commune. Cet exercice de perspective budgétaire permet notamment de préciser la stratégie financière de la commune.

Ce DOB 2025 a été l'occasion de retracer les grandes tendances budgétaires depuis le début du mandat ainsi que de présenter les perspectives pour l'année 2025 et de se projeter sur la période 2025-2027.

La commune ne renonce pas à ses ambitions en 2025 :

- achèvement du cœur de village, nouveau lieu de toutes les convergences,
- maîtrise des coûts de l'énergie et gestion énergétique vertueuse,
- lutte contre la désertification médicale,
- poursuite du développement des mobilités douces,
- actions environnementales : plantations et préservation de la forêt,
- réduction de la fracture numérique,
- accompagnement des aînés,
- politique jeunesse,
- animation de la vie du village.

En dépit des crises successives qui ont dû être absorbées en termes budgétaires, la commune est en phase d'atterrissage : les hypothèses se vérifient, les choix financiers ont été judicieux et une gestion prudente

et rigoureuse a permis de financer de nombreux investissements et préserver une trésorerie solide.

Ainsi, sur la durée du mandat, ce ne sont pas moins de 12,5 millions d'investissement qui auront été réalisés dont 76% liés à l'énergie et au climat et ce, sans augmenter les taux des taxes communales et en réduisant de 4 000 000€ le montant de la dette à long terme laissée en héritage par le précédent mandat.

En outre, cette gestion à la fois rigoureuse et ambitieuse a permis de préserver les capacités d'action pour l'avenir avec :

- le maintien d'un autofinancement annuel d'1 000 000 €,
- une capacité d'investissement d'1 000 000 € en moyenne,
- une trésorerie en fin de période de 2 000 000 €,
- une capacité de désendettement qui passe sous la barre des 6 ans en 2026.

Michèle KANNENGIESER
Maire



© TOPIC ARCHITECTES

RUE DES JARDINS RÉSIDENCE SENIOR

La commune a cédé le terrain occupé par les anciens ateliers municipaux au bailleur Habitat de l'Ill pour la construction d'une résidence composée à 100% de logements aidés à destination des aînés.

Depuis le début du mandat et en collaboration à la fois avec les services de l'Etat et les bailleurs sociaux, la commune mène une politique volontariste mais réaliste en terme de construction de logements aidés et visant à répondre aux besoins des Wantzenauviens.

Le projet de résidence sénior s'inscrit parfaitement dans ce cadre et vient répondre à une demande croissante de logements adaptés pour les personnes âgées et plus particulièrement les femmes seules pour qui la charge de leur domicile devient trop lourde mais qui souhaitent préserver leur autonomie.

Cette future résidence est ainsi conçue en accord avec les normes actuelles d'accessibilité et de confort, afin d'offrir aux résidents un environnement agréable et adapté à leurs besoins.

Elle comportera des appartements spacieux et fonctionnels, ainsi que des espaces communs propices à la convivialité et à la détente. L'architecture de l'immeuble s'intégrera harmonieusement dans le paysage urbain, respectant l'identité du village tout en apportant une touche de modernité.

Les travaux de démolition des anciens ateliers municipaux sont achevés et la construction de la résidence devrait débuter dans les mois qui viennent dans la mesure où le permis de construire a été accordé.

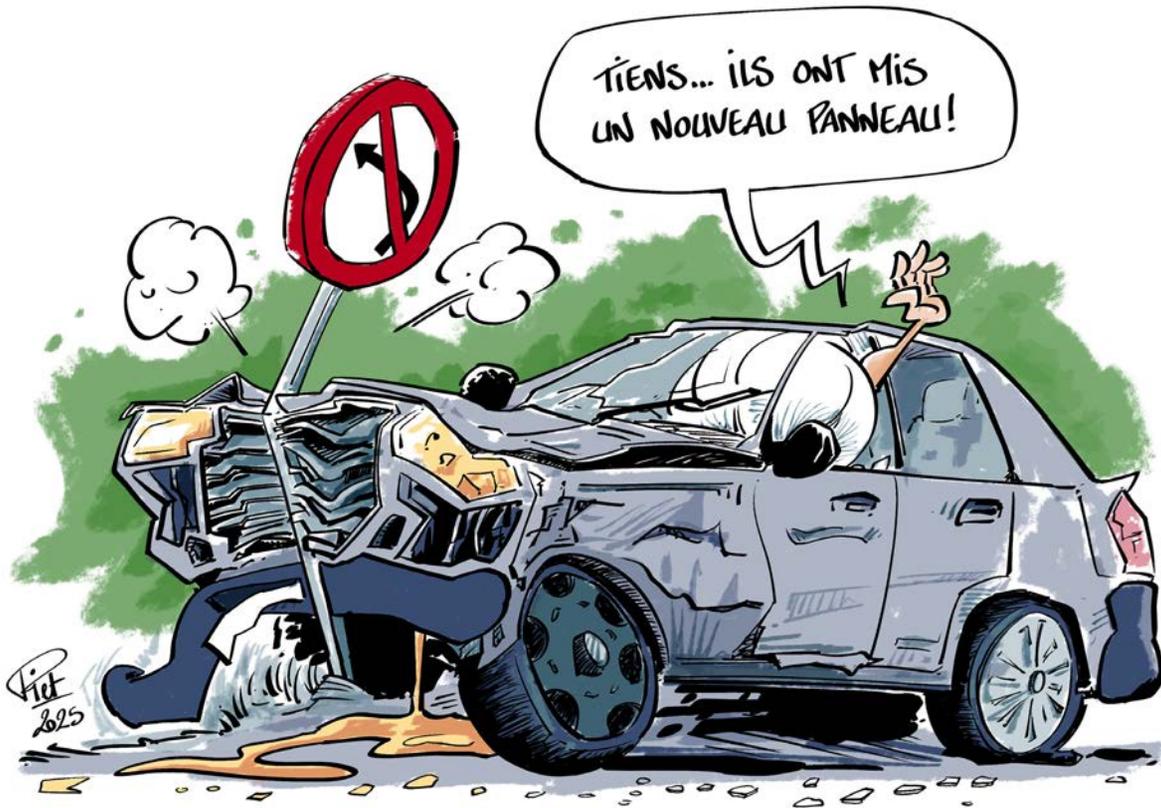


Les anciens ateliers municipaux avant la dépose



Démolition des anciens ateliers municipaux

Michèle KANNENGIESER
Maire



RUE DU CHEMIN DE FER INTERDICTION DE TOURNER À GAUCHE

Il est strictement interdit de tourner à gauche vers la gare (rue du Chemin de fer) après le passage à niveau en venant du rond-point de la ferme VIX et ce depuis de nombreuses années.

Cette interdiction est matérialisée par un panneau et a été mise en place pour prévenir la présence de véhicules sur le passage à niveau.

Lorsque des conducteurs enfreignent cette interdiction, un stockage rapide de véhicules se forme derrière le véhicule contrevenant en raison des flux importants de circulation (12000 véhicules/jour) et des véhicules peuvent se retrouver bloqués sur les voies de chemin de fer.



Enfreindre cette interdiction de tourner à gauche, outre la congestion du trafic, peut provoquer des accidents graves et mettre en danger la vie des autres automobilistes.

Pour la sécurité de tous, il est crucial que chaque usager fasse preuve de vigilance et de respect des règles de circulation.

Camille MEYER
Adjoint en charge de l'Urbanisme,
des Travaux et des Mobilités





RUE DES JARDINS AMÉNAGER POUR SÉCURISER NOS ENFANTS

Dans le cadre de la politique lancée dès le début du mandat en faveur du développement des mobilités douces en particulier vers les lieux de convergence (établissements scolaires, installations sportives), plusieurs mesures visant à améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation vont être mises en œuvre.

Après deux réunions avec les riverains (cf. *WantZ'oom* janvier-février 2024) et différentes études des services de l'Eurométropole, une nouvelle organisation de la rue des jardins visant à concilier la sécurisation des déplacements à vélo de et vers le collège, la préservation d'espaces de stationnement et la fluidité de la circulation automobile, va être expérimentée.

Dans la continuité de l'aménagement déjà mis en place rue des vergers, une bande cyclable unidirectionnelle sera aménagée, reliant la rue des vergers à la rue de l'école, du côté du collège. Cette bande offrira un passage fluide et sécurisé pour les élèves rejoignant le collège André MALRAUX et s'inscrit dans le maillage cycliste du village.

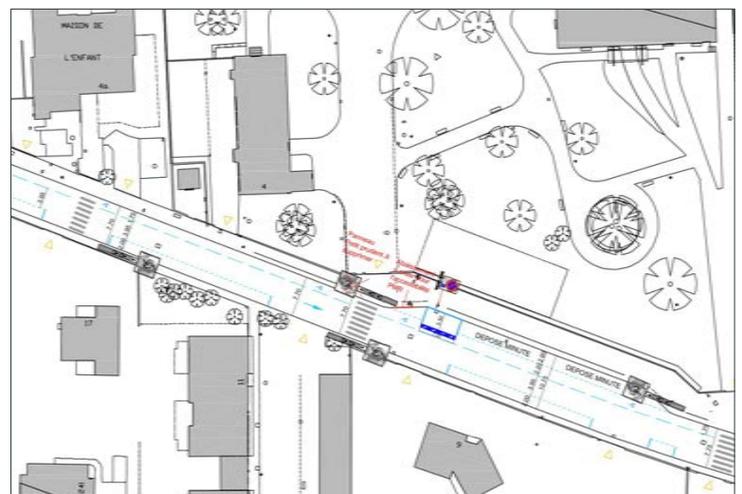
Pour répondre aux besoins de stationnement autour du collège et de la maison de l'enfant, des places de stationnement délimitées seront disponibles côté impair de la rue.

Une place de stationnement réservée aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) sera située au plus près de l'entrée du collège et la zone dépose-minute existante sera également matérialisée le long du collège.

Afin d'assurer une circulation optimale tout en permettant une plus grande fluidité dans les déplacements aux abords du collège et dans les rues adjacentes, le double sens de circulation sera maintenu.

Cet aménagement est prévu pour le printemps 2025.

La commune reste attentive aux retours des habitants et usagers afin d'ajuster, le cas échéant, ces aménagements.





ÉCLAIRAGE PUBLIC DES PISTES D'ÉCONOMIES SUBSISTENT

Depuis le début du mandat, avec une nette accélération depuis la crise de l'énergie, la municipalité a engagé une politique volontariste et orienté ses investissements vers une modernisation de l'éclairage public visant à réduire la consommation électrique en la matière.

RENOUVELLEMENT DE L'ÉCLAIRAGE

Avec la crise de l'énergie, le renouvellement des dispositifs d'éclairage public, négligé par le précédent mandat, est devenu pressant.

Entre 2022 et 2025, ce sont plus de 500 000 € qui auront été investis pour mettre en place un éclairage LED, moins énergivore.

Ces travaux combinés à l'extinction d'une partie de l'éclairage public une partie de la nuit ont permis de contenir l'augmentation du coût de l'énergie afférente à 119 000 € en 2024 au lieu de 242 000 € à consommation constante soit une économie de 123 000 €.

COÛT DES SINISTRES

Ces derniers mois ont été marqués par une augmentation significative des sinistres affectant nos installations d'éclairage.

Ces incidents sont principalement dus à des accidents de circulation souvent causés par des conducteurs imprudents.

Cette multiplication des sinistres représente un coût élevé pour la commune qui doit faire face à ces dépenses imprévues.

En effet, les polices d'assurance souscrites par la commune ne couvrent plus intégralement ces dommages et la franchise atteint désormais 10 000 € par sinistre, ce qui dépasse largement le montant des réparations nécessaires.

En l'absence de possibilité de recours contre les auteurs des dommages souvent non identifiés, les frais de remise en état sont donc totalement à la charge de la commune et pèsent sur le budget au détriment d'autres dépenses plus pertinentes.

Il est donc important de faire part à la commune de toutes informations relatives à ces sinistres qui constituent un préjudice financier non négligeable pour la collectivité.



CHANTIERS DE VOIRIE TOUJOURS PLUS D'ACCESSIBILITÉ

La Commune et l'Eurométropole, chacune dans leur domaine, procèdent à des interventions sur les voiries relevant de leur compétence afin d'améliorer les accès, le stationnement et la circulation.

PARVIS DE LA MAIRIE

Depuis plusieurs semaines une partie du parvis de la mairie situé en face de l'opticien **Wantz'Optic** et de l'épicerie italienne **L'Amore Del Gusto** au droit de l'emplacement Citiz était interdite d'accès.

En effet, le racinaire des arbres plantés à cet endroit a fortement endommagé le parvis. Des plaques de béton se sont soulevées et présentaient un réel risque de chute pour les passants.

L'ensemble du revêtement béton et les trois arbres existants, dont le développement était entravé, ont dû être retirés.

La surface ainsi libérée sera recouverte d'enrobé plus approprié et accueillera à nouveau l'emplacement citiz, la station de gonflage Vélooptimiste ainsi que cinq nouvelles places de parking en zone bleue pour répondre à l'augmentation de la fréquentation environnante et dans la perspective de l'ouverture prochaine du cœur de village.

Conformément aux engagements du mandat, **les arbres seront remplacés par six nouveaux arbres** plantés dans un environnement plus favorable à leur développement.

FAUBOURG DU CAPITAINE D'ALENCON

Cet automne, l'Eurométropole de Strasbourg a procédé à des travaux de mise aux normes d'accessibilité PMR (*Personne à Mobilité Réduite*) sur les arrêts de bus Rochechouart.

Dans le cadre de la finalisation de cette intervention, des travaux seront effectués en amont des abribus afin de permettre un accès aux parcelles adjacentes à la route et nécessiteront la mise en place d'une circulation alternée du **7 au 11 avril de 8 h à 16h**.

Camille MEYER
Adjoint en charge de l'Urbanisme,
des Travaux et des Mobilités



© P. SIRIPHAROON - Poravite / iStock

MOUSTIQUES - LE RETOUR LUTTER CONTRE LE « BZZZZZZZZZZ »

Avec la hausse des températures et la persistance d'eaux stagnante en raison d'un hiver à nouveau bien humide, les premiers moustiques pointent déjà le bout de leur nez. (cf. WantZ'oom avril 2021 et juin-juillet-août 2024).

MOUSTIQUE TIGRE VERSUS MOUSTIQUE COMMUN

Dans notre région, on rencontre une quinzaine d'espèces différentes de moustiques dont le moustique commun et le moustique tigre, originaire d'Asie.

Le moustique tigre se distingue par sa petite taille (2 à 10 mm), la présence de rayures blanches sur ses pattes et son abdomen ainsi que de motifs noirs et blancs sur ses ailes.

Contrairement à d'autres espèces plus actives la nuit, le moustique tigre est actif la journée.

Le moustique tigre a été détecté pour la première fois à Menton en 2004 et au 1^{er} janvier 2024, 78 départements sur 96 étaient colonisés. En ce qui concerne le territoire de l'Eurométropole, il est apparu en 2014 et aujourd'hui 100 % des communes de l'Eurométropole sont infestées.

MOUSTIQUE DES MARAIS VERSUS MOUSTIQUE URBAIN

Les larves du moustique commun se développent principalement dans les zones humides naturelles telles que les eaux stagnantes (marais, étangs, roselières ...) ou les zones d'inondation temporaire.

Le moustique tigre, quant à lui, privilégie les petites quantités d'eau stagnante en milieu urbain (coupelles, gouttières obstruées, récupérateurs d'eau...).

Le moustique tigre est sédentaire et se déplace peu, environ 200 m autour de son lieu de naissance, contrairement au moustique commun qui peut, lui, parcourir jusqu'à dix kilomètres.



LUTTER CONTRE LA PROLIFÉRATION 2 MOUSTIQUES, 2 STRATÉGIES

Au vu des caractéristiques respectives du moustique commun et du moustique tigre, il apparaît nécessaire de mettre en œuvre deux approches différentes et adapter la lutte contre leur prolifération.

Le Syndicat de Lutte contre les Moustiques du Bas-Rhin (SLM67) est l'opérateur public de démoustication dans le Bas-Rhin. Depuis plus de 40 ans, le SLM67 organise les traitements au sein de ses communes membres avec pour objectifs :

- la réduction de la nuisance due aux moustiques
- le respect des équilibres environnementaux

MOUSTIQUE COMMUN : UN COMBAT INÉGAL

Le SLM67 peut organiser des campagnes de traitement qui consistent en l'application à la surface des gîtes larvaires du larvicide biologique appelé BTI (*Bacillus Thuringiensis Israelensis*).

Le BTI peut être appliqué de deux façons :

- à pied via l'utilisation de pulvérisateurs à dos par application directe
- par hélicoptère lorsque les conditions ne permettent pas un traitement à pied

Il faut être conscient qu'un ban communal disposant de 700 ha de forêts humides, de 800 ha de terres agricoles avec de multiples mouillères, sans compter les résurgences phréatiques et les réseaux de fossés représente un véritable eldorado pour le moustique commun.

Au regard des surfaces à traiter, la diminution de la densité des moustiques est illusoire, toute idée d'éradication étant de toute façon impossible à réaliser.

MOUSTIQUE TIGRE : STRATÉGIE DE LA LUTTE INTÉGRÉE



La lutte contre la prolifération du moustique tigre passe nécessairement par la suppression des surfaces d'eaux stagnantes même en petite quantité. Cette lutte intégrée est l'affaire de tous : particuliers, entreprises, collectivités.

Il faut nécessairement agir au stade aquatique.

PAS D'EAU STAGNANTE = PAS DE MOUSTIQUE TIGRE

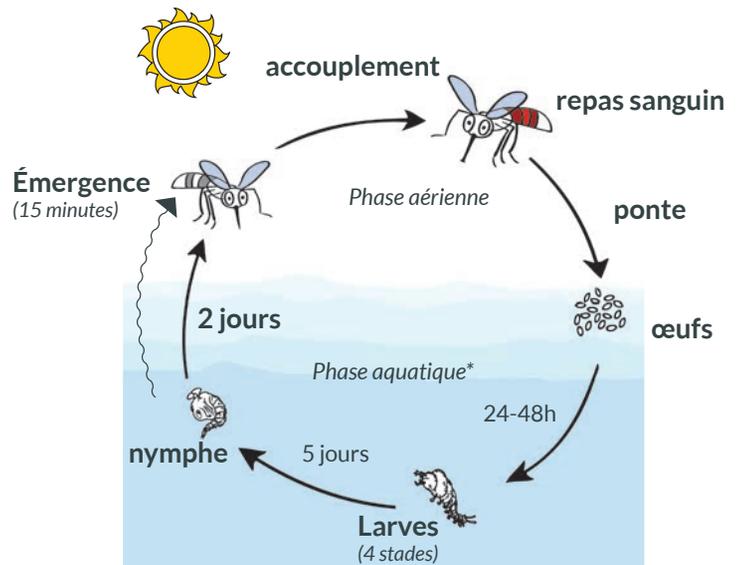
FAIRE LA CHASSE AUX GÎTES LARVAIRES

80% des gîtes larvaires propices au développement des moustiques tigres se trouvent sur des propriétés privées.

Pensez donc à :

- vider coupelles, pots, seaux,
- nettoyer régulièrement vos gouttières,
- ranger brouettes, seaux et jouets à l'abri de la pluie,
- couvrir les bacs de récupération d'eau et autres fûts avec une toile moustiquaire.

LE CYCLE DE VIE DU MOUSTIQUE



TRAITEMENT DES AVALOIRS

Les avaloirs représentent un lieu de ponte particulièrement apprécié par la femelle moustique.

La commune met en œuvre un traitement de ces avaloirs à l'aide d'un larvicide sélectif, respectueux de l'environnement, qui permet d'éliminer les larves avant qu'elles ne se transforment en moustique. Cette opération consiste à déposer des granules qui vont diffuser un principe actif n'agissant que sur les larves de moustiques.

LA LUTTE ANTI-VECTORIELLE (LAV)

La démoustication dans le cadre d'une opération de lutte antivectorielle (LAV) a pour but **d'éliminer les populations adultes de moustique vecteur de maladies qui pourraient avoir été en contact avec un malade.** Elle a pour objectif de casser toute chaîne de transmission possible des virus de la dengue, du chikungunya ou du Zika.

Ces opérations sont déclenchées par l'ARS après une enquête épidémiologique, en lien avec la collectivité concernée et consistent à la pulvérisation d'un insecticide non sélectif qui agit sur tous les organismes vivants.

François VIX
Adjoint en charge de l'environnement
et de la préservation des espaces naturels



PLUS D'INFORMATIONS

strasbourg.eu/moustique-tigre-agissons-ensemble
slm67.fr
grand-est.ars.sante.fr



MATINÉE PLANTATION UNE RÉUSSITE POUR NOTRE FORÊT COMMUNALE

Samedi 22 mars, dès 8h30, à l'initiative de la commune, une équipe de planteurs bénévoles s'est donnée rendez-vous à la pépinière pour participer à une nouvelle matinée de plantation.

PLANTATION BÉNÉVOLES

C'est sous un ciel clément et dans une ambiance conviviale que les fidèles participants ont rejoint la parcelle spécialement préparée et protégée par une clôture afin d'accueillir de jeunes arbres.

Grâce à l'engagement de chacun, ce sont près de 900 arbres qui ont été mis en terre. Plusieurs essences ont été sélectionnées pour enrichir la biodiversité et assurer une meilleure résilience de notre forêt. Chênes pédonculés, tilleuls, peupliers blancs, hêtres, charmes, poiriers, merisiers, pommiers sauvages, aulnes glutineux, érables et noyers noirs ont ainsi trouvé leur place dans notre patrimoine forestier.

La municipalité tient à féliciter et remercier chaleureusement tous les bénévoles qui, chaque année, répondent présents à cet appel pour la nature. Leur implication est précieuse pour la préservation de notre forêt communale, qui constitue un véritable poumon vert pour notre territoire.

Néanmoins, il est important de rappeler que la forêt reste fragile et fait face à divers défis, notamment la chalarose du frêne, une maladie qui affaiblit et décime de nombreux arbres.

La vigilance et la diversification des essences plantées sont donc essentielles pour garantir un avenir pérenne à notre écosystème forestier.

Cette action s'inscrit pleinement dans la politique environnementale de la commune, qui œuvre activement pour la préservation des espaces naturels.

Rendez-vous est donné l'année prochaine pour une nouvelle édition de cette belle initiative au service de notre environnement.

*François VIX
Adjoint en charge de l'environnement
et de la préservation des espaces naturels*





MATINÉE PLANTATION

UNE ESSENCE POUR UNE NAISSANCE

Comme chaque année, les familles se sont réunies à la pépinière communale et ont symboliquement enraciné leurs enfants dans notre village et son écrin naturel exceptionnel.

À l'initiative de la municipalité, cette opération « **Une essence pour une naissance** » vise à célébrer chaque naissance dans notre village en y associant un arbre, symbole de croissance et de lien avec notre patrimoine naturel.

Pour renforcer cette connexion entre les nouvelles générations et notre ceinture verte, véritable écrin de biodiversité, les parents avaient la possibilité de choisir parmi quatre essences fruitières sauvages : pommier, poirier, cerisier ou sorbier.

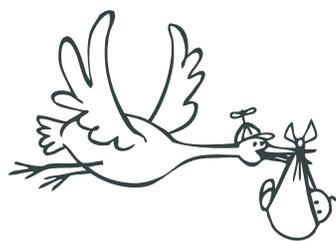
Cette démarche s'inscrit pleinement dans une vision durable, où chaque arbre deviendra à la fois un repère pour l'enfant et une source de richesse écologique pour les générations futures.

Les jeunes pousses ont ainsi trouvé leur place en terre, avec l'aide enthousiaste des parents et parfois même des grands frères ou grandes sœurs.

Cette initiative s'inscrit dans une volonté forte de préservation et de valorisation de notre environnement.

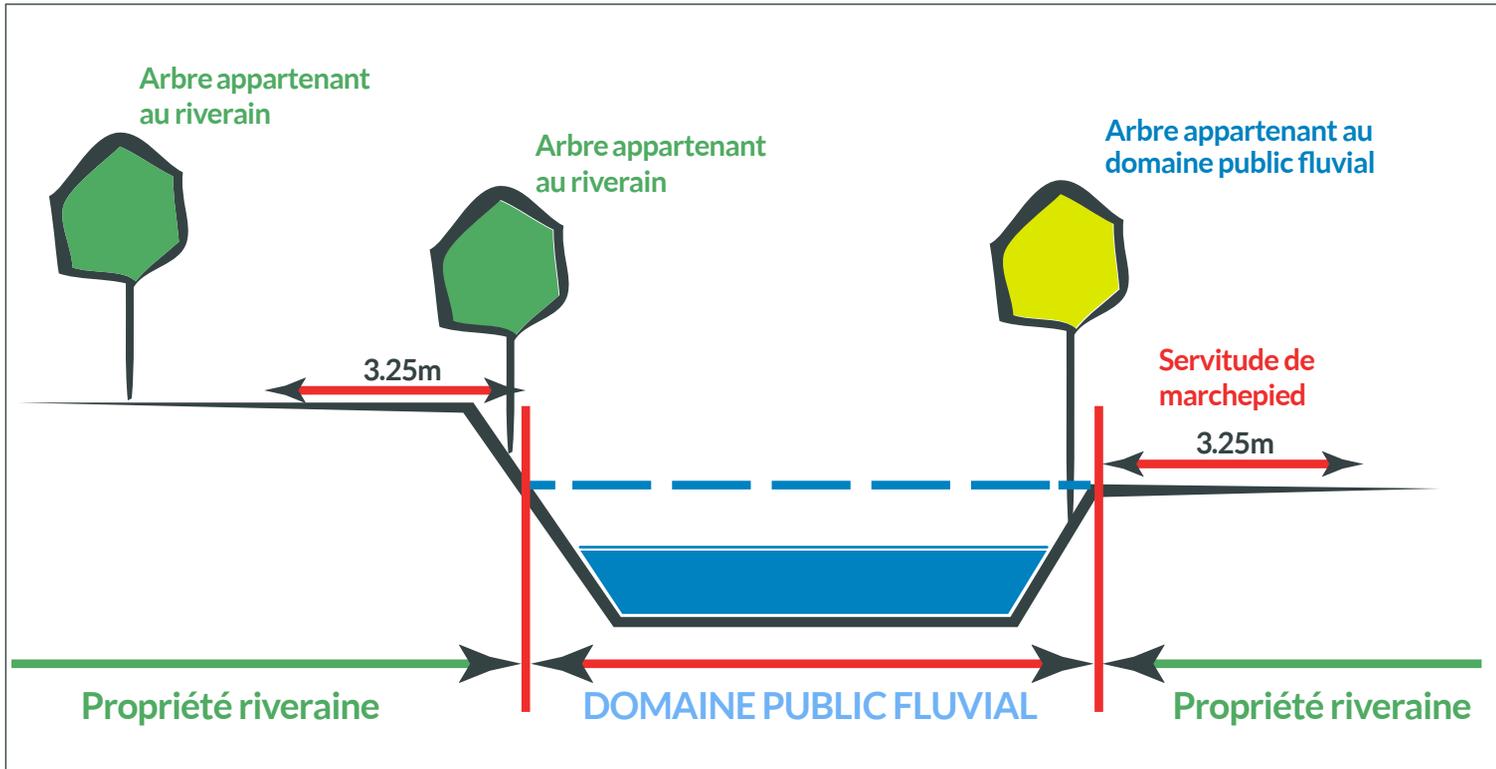
Nous remercions chaleureusement toutes les familles présentes pour leur engagement et leur participation à cette belle aventure collective.

À travers ces plantations, c'est un message d'avenir que nous semons ensemble : celui d'un village où la nature et les générations grandissent en harmonie.



*Katia BOSSUYT
Adjointe aux affaires scolaires,
petite enfance, enfance et famille*





GESTION DE L'ILL UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

Plusieurs acteurs ont un rôle à jouer dans l'entretien de l'Ill et la préservation de son écosystème.

ENTRETIEN DE L'ILL ET DE SES BERGES

L'Ill relève du domaine public fluvial (DPF) de l'Etat et est gérée par la Direction Départementale des Territoires (DDT) du Bas-Rhin depuis la réforme de l'établissement de Voies Navigables de France (VNF) en 2013.

A ce titre, la DDT assure notamment l'enlèvement des embâcles et l'entretien des plantations et arbres ripisylves qui bordent le cours d'eau dans la limite de la propriété de l'état à savoir en-deçà de la crête des berges. En revanche, l'enlèvement des embâcles au niveau du pont de l'Ill relève de la compétence de l'Eurométropole de Strasbourg et non de notre commune, ni de celle de la DDT.

Au-delà de la ligne de crête des berges, l'entretien est à la charge des riverains des cours d'eau (cf Wantzoom # 21 p.7 à propos du faucardage et Wantzoom # 22 p.12 sur l'entretien des arbres).

OCCUPATION DES BERGES

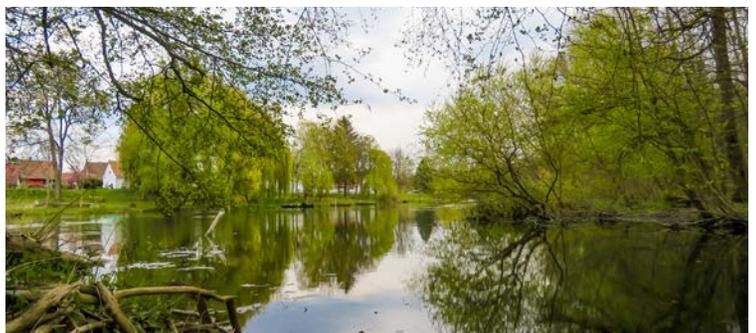
L'occupation des berges est soumise à des autorisations spécifiques.

De part et d'autre du domaine public fluvial, une servitude de marche-pied de 3,25m doit être préservée pour garantir l'accès et l'entretien de cette zone (cf : schéma ci-dessus).

En conséquence, les propriétaires de terrains longeant le domaine public fluvial ne peuvent ni clôturer ni construire dans cet espace afin de préserver l'intégrité de l'environnement et assurer la sécurité des usagers.

ENTRETIEN DES DIGUES

Depuis 2024, les compétences liées à l'entretien et à la gestion de la digue ont été transférées à la GEMAPI de l'Eurométropole (*Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations*). Ce transfert vise à améliorer la gestion des milieux aquatiques, en assurant une coordination plus efficace des actions menées sur le territoire. (cf. Wantzoom # 28 p.7)



François VIX
Adjoint en charge de l'environnement
et de la préservation des espaces naturels



CIMETIÈRES VERS DE NOUVELLES PRATIQUES

La gestion des cimetières doit aujourd'hui prendre en compte des évolutions dans les usages du cimetière, non seulement en tant qu'espace public, mais aussi dans son rôle de lieu de mémoire et de recueillement.

Les cimetières sont soumis à de nouvelles normes réglementaires, notamment en matière de gestion des végétaux et de l'utilisation des produits phytosanitaires (*interdits depuis le 1^{er} juillet 2022*).

La commune a engagé une nouvelle politique pour améliorer l'accueil et l'entretien des cimetières, avec l'accompagnement de la FREDON (*Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles*) Grand Est.

QU'EST-CE QUE LA FREDON ?

La FREDON Grand Est est un organisme à but non lucratif qui œuvre pour la protection de l'environnement et la gestion des espaces naturels. Son rôle principal est d'accompagner les collectivités et les professionnels dans la lutte contre les organismes nuisibles, tout en promouvant des pratiques durables et responsables.

Dans un contexte d'évolutions réglementaires et phytosanitaires, la FREDON se positionne comme un acteur incontournable pour garantir la santé des écosystèmes et préserver la biodiversité et la qualité des sols.

LE ROSIER DU SOUVENIR

Parmi les initiatives novatrices soutenues par la FREDON, on trouve le dispositif du « *rosier du souvenir* ».

Cette approche consiste à intégrer des rosiers dans les cimetières, avec une pratique symbolique et respectueuse des défunts : les cendres des personnes décédées peuvent être placées au pied de ces rosiers.

Cela permet non seulement de créer un lieu de mémoire vivant mais aussi de favoriser la biodiversité en intégrant des plantes pollinisatrices dans ces espaces souvent stériles.

En revanche, la FREDON ne plébiscite pas la notion de forêt cinéraire, qui consiste à disperser les cendres dans des espaces boisés.

Cette pratique, bien qu'elle puisse sembler naturelle, soulève des questions sur l'impact écologique et la gestion de ces espaces, ainsi que sur le respect de la mémoire des défunts.

RÉFLEXIONS ACTUELLES DE LA FREDON

La FREDON Grand Est a également engagé des réflexions sur l'avenir des pratiques funéraires, en prônant des solutions d'inhumation plus écologiques parmi lesquelles la promotion de cercueils en matériaux biodégradables, comme le carton, qui réduisent l'impact environnemental des inhumations.

La **gestion de l'eau** est également une préoccupation majeure de la FREDON qui encourage les collectivités à adopter des pratiques économes en eau pour l'entretien des espaces verts des cimetières, notamment à travers des systèmes de récupération des eaux de pluie.

Enfin, la **gestion des déchets** est un autre axe de réflexion. La FREDON milite pour une réduction des déchets générés par les pratiques funéraires et la mise en place de solutions de recyclage et de compostage pour les matériaux naturels utilisés dans ces espaces.

En somme, la FREDON Grand Est se positionne comme un acteur essentiel pour accompagner les collectivités dans la transition vers une gestion plus durable et respectueuse des cimetières, tout en préservant la mémoire des défunts et la biodiversité environnante.

LA WANTZENAU S'ENGAGE ...

Dans ce cadre, la commune de La Wantzenau a d'ores et déjà fait preuve d'un engagement fort en matière de gestion de ses cimetières. Des investissements significatifs ont été réalisés pour améliorer l'accueil et l'entretien de ces espaces.

Parmi les initiatives notables, on peut citer :

2020

Cimetière Nord

Extension section cinéraire (*droite*)

Rajout de 6 stèles (18 <i>alvéoles</i>)	environ 30 000 €
Réfection de 4 allées et enlèvement des haies	environ 23 000 €
Remplacement 5 bornes fontaine	environ 7 500 €

2021-2022

Cimetière Nord

Création section cinéraire (*gauche*)

Terrassement	environ 29 000 €
6 stèles (18 <i>alvéoles</i>)	environ 30 000 €
12 caveaux cinéraires	environ 17 000 €

2025

Cimetière Nord

Extension section cinéraire (*gauche*)

12 caveaux cinéraires	environ 20 000 €
-----------------------	------------------

QUELQUES RAPPELS DU RÈGLEMENT DE NOS CIMETIÈRES

La Commune de La Wantzenau est responsable de l'attribution des concessions, dans l'ordre des demandes et suivant les places disponibles.

Les concessions nouvelles sont concédées à compter de l'inhumation, pour une durée de 15 ou 30 ans.

À l'expiration de cette durée, les concessions peuvent être renouvelées aux durées et aux tarifs en vigueur au moment du renouvellement.

À l'échéance, la concession peut être reprise par le titulaire ou par des ayants-droits avec un lien familial établi.

Les prix des concessions sont fixés par délibération du Conseil Municipal.

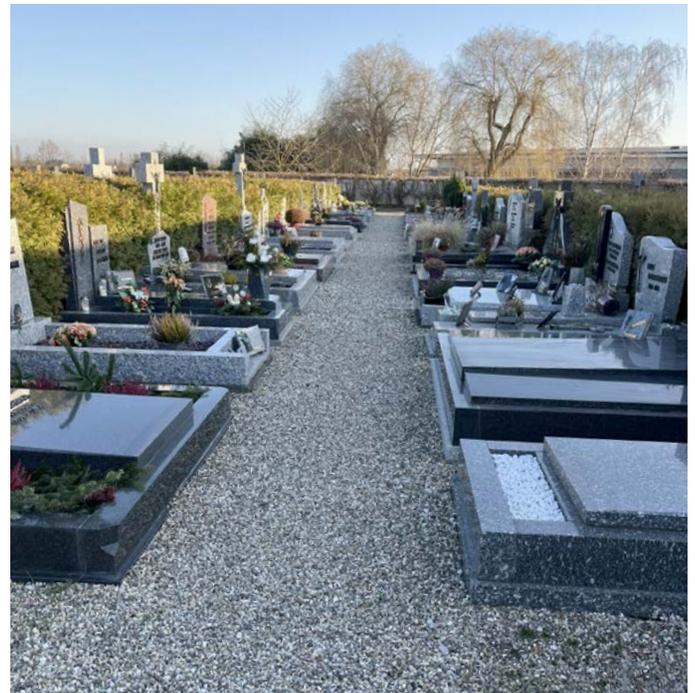
Tarifs actuellement en vigueur

- **Tombe simple** : 75€ pour 15 ans et 150€ pour 30 ans
- **Tombe double** : 175€ pour 15 ans et 350€ pour 30 ans
- **Alvéoles et caveaux cinéraires** : 700€ pour 15 ans et 1 400€ pour 30 ans

ENTRETIEN ET DÉCORATION DES TOMBES

Les familles doivent assurer l'entretien et la décoration des tombes. Elles peuvent confier ces soins à un horticulteur de leur choix.

Les tombes ne doivent pas être ornées de plantes dont les fruits sont comestibles ou qui peuvent nuire aux plantations avoisinantes.



Les plantations qui ne cadrent pas avec l'aspect général du cimetière ou qui dépassent les dimensions normales de la tombe ou la hauteur de 2 mètres sont interdites.

Elles seront enlevées par la Commune si les concessionnaires ou leurs ayants droit, après sommation, n'ont pas donné suite à cet état de choses dans les délais impartis. Les frais en découlant sont à la charge des concessionnaires ou de leurs ayants droit.

Des fleurs naturelles ou artificielles et des couronnes peuvent être déposées sur toutes les tombes. Lorsqu'elles seront fanées ou détériorées, elles seront à déposer ainsi que les déchets aux endroits affectés à cet usage.

Lorsque l'entretien d'une tombe est négligé de façon continue et que le concessionnaire ou son ayant droit a été sommé sans succès d'y remédier, la Commune peut se charger de la remise en état aux frais du concessionnaire ou de ses ayants droit.

DIMENSIONS DES TOMBES OU CAVEAUX

Les dimensions des tombes :

- 2 m sur 1 m pour les tombes simples
- 2 m sur 2 m pour les tombes doubles

URNES CINÉRAIRES

Les cendres provenant des corps incinérés, recueillies dans une urne, peuvent être inhumées dans une sépulture déjà existante.

On peut déposer jusqu'à quatre urnes par mètre carré.

CAVEAUX ET ALVÉOLES CINÉRAIRES

Chaque alvéole et caveau à urnes pourra recevoir jusqu'à 4 urnes cinéraires maximum.



JARDIN DU SOUVENIR

Il s'agit d'un espace aménagé, destiné à la dispersion des personnes défuntes, de façon anonyme, sans urne ou tout autre contenant, Il est affecté à perpétuité et n'est soumis à aucune redevance et ne donne pas lieu à concession.



Pia KIEFFER
Adjointe à la Solidarité,
à la Santé et au Bien-être

L'AGENDA

AVRIL - MAI 2025

Retrouvez toutes les informations sur www.la-wantzenau.fr ou facebook.com/wantzenau

AVRIL 2025

6 AVR**MARCHÉ DE PÂQUES**Dimanche 6 avril 2025 de 13h30 à 18h30
Lieu : Le Fil d'Eau - Quai des Bateliers**13 AVR****ELSÄSSER SÛNDI**Dimanche 13 avril 2025 à 15h
Lieu : Le Fil d'Eau - Quai des Bateliers**15-21 AVR****JUMPING DE PÂQUES**Du 15 au 21 avril 2025
Lieu : Club hippique du Waldhof**24 AVR****CONFÉRENCE GENDARMERIE
SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN**Jeudi 24 avril 2025 à 19h
Lieu : Salle des Mariages - Mairie**26 AVR****SPECTACLE « VIOLET »
NORDINE GANSO**Samedi 26 avril 2025 à 20h
Lieu : Le Fil d'Eau - Quai des Bateliers**27 AVR****CONCERT ANNUEL
HARMONIE MUNICIPALE**Dimanche 27 avril 2025 à 17h
Lieu : Eglise Saint-Wendelin**27 AVR****MARCHÉ AUX PUCES**Dimanche 27 avril 2025
Lieu : Quai des Bateliers

MAI 2025

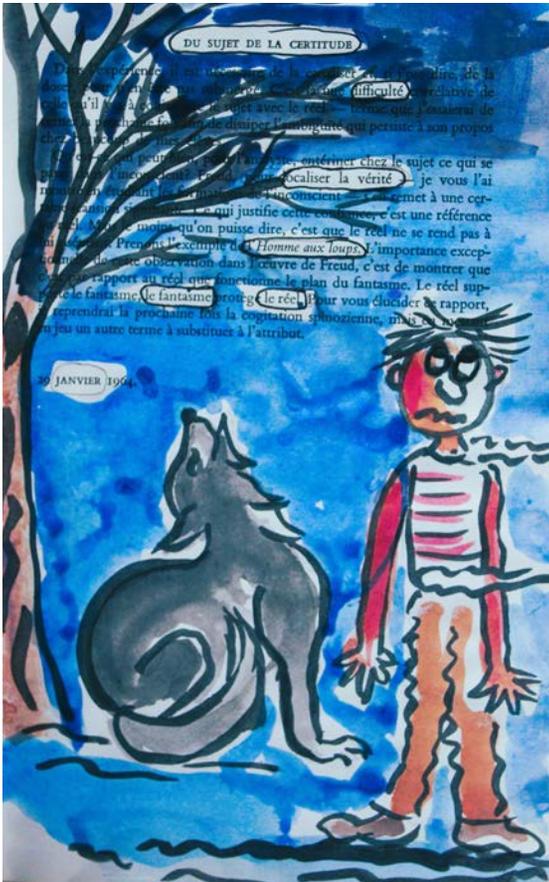
1^{ER} MAI**TOURNOI SGW VOLLEY**Jeudi 1^{er} mai 2025
Lieu : Gymnase Collège André MALRAUX**6 MAI****DON DU SANG**Mardi 6 mai 2025 de 17h à 20h
Lieu : Espace Jean-Claude KLEIN**7 MAI****CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI**Mercredi 7 mai 2025 à 18h30
Lieu : Parvis de la Mairie**15 MAI****APRÈS-MIDI JEUX - CLUB SENIOR**Jeudi 15 mai 2025 de 17h à 20h
Lieu : Locaux associatifs - Espace Jean-Claude KLEIN**16 MAI****JOB DATING**Vendredi 16 mai 2025 de 9h à 13h
Lieu : Le Fil d'Eau - Quai des Bateliers**18 MAI****CONCOURS SAUT D'OBSTACLES - WALDHOF**Dimanche 18 mai 2025
Lieu : Club hippique du Waldhof**18 MAI****INAUGURATION COEUR DE VILLAGE**Dimanche 18 mai 2025 à partir de 11h
Lieu : Rue des Héros**22 MAI****LOTO - CLUB SENIOR**Jeudi 22 mai 2025 de 14h à 17h
Lieu : Local associatif - Espace Jean-Claude KLEIN**31 MAI****WEEK-END COMPÉTITION JUDO**Samedi 31 mai 2025
Lieu : DOJO - Espace Jean-Claude KLEIN

PROGRAMME DES TEMPS FORTS

DU 3 MARS AU 26 AVRIL

« **DESSINER SUR DES LIVRES, C'EST PERMIS ?** »

Exposition des oeuvres de Marie-France SCHÄFER



« Je suis psychologue et j'aime peindre et dessiner. Au moment de me débarrasser de certains livres de psychanalyse que je ne lirai plus, j'ai eu envie de m'amuser avec les textes écrits sur les pages. J'ai cherché des mots, j'ai isolé des phrases dans les textes et j'ai dessiné autour. »

Tout public – salle d'animation

NOS RENDEZ-VOUS

MERCREDI 2 AVRIL DE 14H30 À 17H

BRICOLAGE DE PÂQUES

À partir de 4 ans - Salle d'animation – Sur inscription

LUNDIS 31 MARS & 5 MAI À 18H

CLUB DE LECTURE LIVR'ÉCHANGE

Venez partager en toute convivialité vos coups de cœur ou simplement piocher des idées de lectures.

Public adulte - Salle d'animation – Entrée libre

MERCREDIS 2 AVRIL & 7 MAI À 10H

HISTOIRES POUR PETITS ET GRANDS

Tout public – Bibliothèque

LUNDIS 7 AVRIL & 12 MAI À 19H

CONVERSATION ANGLAISE

Animé par Laura SPRAUER

« *Back on track !* »

La bibliothèque vous propose de pratiquer votre anglais et d'enrichir votre vocabulaire dans un petit groupe de conversation.

Niveau moyen requis.

Public adulte, à partir de 16 ans - Sur inscription

TOUS LES JEUDIS À 18H00 (*hors vacances scolaires*)

COURS D'ALSACIEN DÉBUTANTS – NIVEAU 2

Public adulte - Sur inscription - Tarif : 50€/l'année scolaire

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

DU VENDREDI 18 AU LUNDI 21 AVRIL 2025

QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

Piloter un avion, explorer la jungle, se glisser dans la peau d'un pirate... la réalité virtuelle nous offre tant d'opportunités !

En mai et juin, la Collectivité Européenne d'Alsace met à disposition de la bibliothèque des casques de réalité virtuelle Meta Quest.

Des animations de découverte sont prévues : expérience immersive garantie ! L'ensemble du programme sera disponible sur

www.bibliotheque-la-wantzenau.fr





CITOYENS & SPORTIFS MÉRITANTS HONORER L'ENGAGEMENT

Mardi 24 février, le Fil d'Eau a accueilli la cérémonie des citoyens et sportifs méritants, un événement placé sous le signe de la reconnaissance et du partage.

Présidée par Madame le Maire, cette soirée a débuté de manière dynamique avec une démonstration impressionnante de l'équipe féminine de la SGW, offrant au public un aperçu de leur talent et de leur engagement.

Ce ne sont pas moins de 83 récipiendaires qui ont été mis à l'honneur au cours de cette cérémonie.

Le trophée des citoyens méritants a récompensé celles et ceux qui, par leurs actions et leur engagement, ont contribué au dynamisme et au bien-être de la commune.

Avec plus de 40 associations, notre village foisonne de sportifs passionnés et engagés. La médaille des sportifs méritants a été remise aux nommés (*individuels ou équipes*) par les Présidents des Associations.

Un moment fort en émotions qui a mis en lumière le travail, la persévérance et la passion de ces sportifs accomplis. La cérémonie s'est conclue dans la convivialité autour d'un verre de l'amitié partagé entre élus, lauréats et habitants.

Un bel instant d'échange et de célébration, qui renforce encore l'esprit de solidarité et d'engagement au sein de la commune.

LISTE DES CITOYENS MÉRITANTS RÉCOMPENSÉS

- Raymond SEIBERT
- Rita DIEBOLD
- Josiane EBEL
- Marie-Claire NOTH
- Jacques EHRHARD
- Geneviève GABEL
- Annie DION
- Marie-Thérèse SCHLEWER
- Monique GRUBER
- Elise DA COSTA
- Daniel ZINCK
- Daniel CLAUSS
- Claude VELTZ
- Christian SENGLER
- Christine ADAM
- Estelle MAILLET





LISTE DES SPORTIFS MÉRITANTS RÉCOMPENSÉS

- **SGW GYMNASTIQUE**

Nola MENNEGUIN, Léna UNTERSEH & Fanny WETTA

- **JUDO CLUB**

Claire NOLD HIEGEL & Marianne TOURNIER

- **SGW ATHLÉTISME**

Lea RITT

- **Equipe benjamine**

Arthur SCHNEIDER, Lucas SMANIOTO, Simon RIEDINGER & Thomas WALTER

- **SGW TRIATHLON**

Ambre DA COSTA, Lila KLEIN, Clément FOURNIER & Nathan SCHIFF

- **CLUP HIPPIQUE DU WALDHOF**

Maude ROSER, Nouha ZERAIRIA, Camille ENNESSER, Clara HOFFMANN, Juliette ROUL & Chloé RICKERT-LOTZ

- **FOOTBALL CLUB LA WANTZENAU**

- **Joueurs**

Axel ALAEDDINE, Théo & Tom ANDRESS, Ryan DAHBI, Jules GUIMONT, Antony HEDOUX, Eliot LITZELMANN, Tim MENNEGUIN, Charles MOOG, Silas NANOPOULOS, Nathan & Hugo NEHLIG, Antoine PERNOT, Antoine PLAZA, Maxime ROTH & Arnaud WEYHAUPT.

- **Staff:**

Alexia BELAID, Lara CLAUSS, Christophe GUIMONT, Arnaud HEDOUX, Hugo KLEFFER, Mathieu & Emmanuel ROTH

- **ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE LA WANTZENAU**

Guillaume ALMERAS

- **BUDOKAN 67**

José PRIANTE, Aya TALAA, Thomas MEYER & Philippe ALBERTY

- **TENNIS DE TABLE DE LA WANTZENAU**

Pierre-Yves STEINER & Pierre WEIBLE

- **PÉTANQUE CLUB DE LA WANTZENAU**

- **Equipe féminine sénior**

Sandra BUISINE, Sabrina FUCHS, Monique GRIESHABER, Tahia JURCZACH, Christelle MARX, Jennifer SONNTAG & Aline WOTLING

- **Masculins**

Patrice CORAZZI, Jean-Marc GENG, Olivier GILBERTAS, Anthony GRIESHABER, Damie KUNTZ, Génaro ROMERA & Nico TUITOGA

- **KRAV MAGA DE LA WANTZENAU**

Sebastian MINDRU, Olivier LEMMEL & Eric SCHEEG

- **FUTSAL DE LA WANTZENAU**

Jean-Noël BERNARD, José GARCIA, Laurent MERKEL, Gregor MUNCH & Jordan VAXELAIRE





ÉLECTIONS & BUREAUX DE VOTE

CE QUI CHANGE POUR VOUS

Comme annoncé dans notre précédent magazine, la Commune a procédé à une modification du périmètre des bureaux de vote et à la création de deux nouveaux bureaux de vote. Cette démarche vise à rééquilibrer le nombre d'électeurs par bureau et à faciliter le bon déroulement des élections.

QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES ÉLECTEURS ?

- Si votre bureau de vote a changé, vous recevrez une nouvelle carte d'électeur par courrier.
- Si votre bureau de vote reste le même, vous devez conserver votre carte d'électeur actuelle.

Pour identifier votre bureau de vote, consultez le plan ci-contre.

RAPPEL DES 6 BUREAUX DE VOTE

- Bureau de vote n°1 : Mairie
- Bureau de vote n°2 : Foyer Culturel
- Bureau de vote n°3 : Ecole maternelle du Woerthel
- Bureau de vote n°4 : Espace Jean-Claude Klein 1
- Bureau de vote n°5 : Espace Jean-Claude Klein 2
- Bureau de vote n°6 : Bibliothèque

ÉLECTIONS : LA COMMUNE A BESOIN DE VOUS !

À chaque élection, le bon déroulement du scrutin repose sur l'engagement des élus et bénévoles qui assurent la tenue des bureaux de vote.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À LA VIE DÉMOCRATIQUE DE VOTRE COMMUNE ?

La mairie tient une liste des volontaires, prêts à s'engager pour aider lors des élections : en tant qu'assesseur ou/et scrutateur.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, merci de nous envoyer un mail à elections@la-wantzenau.fr

LE RÔLE DES ASSESSEURS

Les assesseurs sont des bénévoles qui assistent le président du bureau de vote tout au long de la journée électorale.

Leurs missions consistent à :

- vérifier l'identité des électeurs et leur inscription sur la liste électorale
- faire signer la liste d'émargement après le vote
- apposer le tampon officiel sur la carte électorale
- participer à l'ouverture et à la clôture du bureau de vote

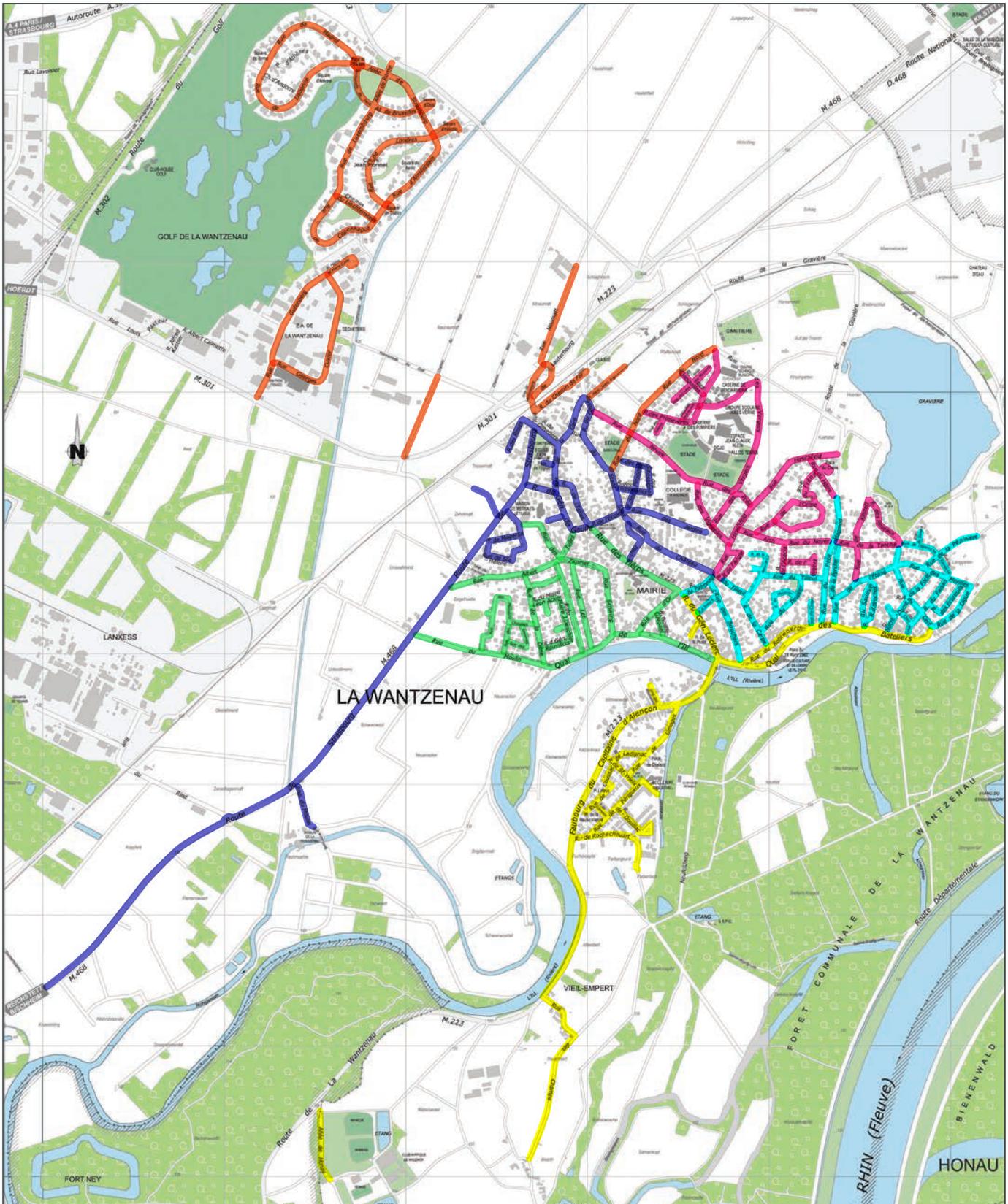
LE RÔLE DES SCRUTATEURS

Les scrutateurs interviennent après la clôture du vote pour assurer le dépouillement des bulletins. Leurs missions consistent à :

- ouvrir les enveloppes et vérifier leur validité
- lire à voix haute les votes exprimés
- comptabiliser les bulletins et vérifier les totaux

DÉCOUPAGE DES NOUVEAUX SECTEURS

- ▭ Bureau de vote n°1 : Mairie
- ▭ Bureau de vote n°2 : Foyer Culturel
- ▭ Bureau de vote n°3 : Ecole maternelle du Woerthel
- ▭ Bureau de vote n°4 : Espace Jean-Claude KLEIN 1
- ▭ Bureau de vote n°5 : Espace Jean-Claude KLEIN 2
- ▭ Bureau de vote n°6 : Bibliothèque





JOB DATING #2

LA COMMUNE S'ENGAGE POUR L'EMPLOI

Après le succès de l'édition précédente, qui avait rassemblé pas moins de 36 entreprises et proposé plus de 330 offres d'emploi, La Wantzenau renouvelle, le 16 mai prochain, son rendez-vous avec les entreprises locales.

UN ÉVÉNEMENT D'AMPLEUR AVEC DES ACTEURS MAJEURS DE L'EMPLOI

Pour cette nouvelle édition, plusieurs partenaires de renom seront présents pour accompagner et conseiller les candidats. La Collectivité Européenne d'Alsace, la Mission Locale, France Travail et l'APEC seront mobilisés pour offrir un accompagnement adapté à chaque profil. Que vous soyez en recherche d'un premier emploi, d'une reconversion ou d'une opportunité professionnelle, ces acteurs seront là pour vous guider dans votre parcours.

DES OPPORTUNITÉS VARIÉES ET DES RECRUTEMENTS SUR PLACE

Outre les entreprises du secteur privé, les institutions telles que l'Armée de Terre, les Pompiers et la Gendarmerie seront également prêtes à accueillir de nouveaux talents. Ces organisations, qui jouent un rôle essentiel dans la sécurité et la protection des citoyens, proposeront des postes accessibles à divers niveaux de qualification.

UN APPEL À LA MOBILISATION DE TOUS

Que vous soyez à la recherche d'un emploi, en reconversion ou simplement curieux des opportunités du marché du travail, ne manquez pas cet événement.

Venez nombreux à la rencontre des entreprises qui recrutent et donnez un nouvel élan à votre carrière !

LES ENTREPRISES PARTICIPANTES

(liste arrêtée au 25 mars 2025)

AGES - Alsace Lait - ARLANXEO - AMEG Technologies
Armée de Terre - Bretzels Burgard SAS - Car Coating Solution - Chambre d'Agriculture Alsace - Eiffage Clemessy
Fédération Française du Bâtiment (Aemploi) - Fondation Sonnenhof - GEIQ Propreté - GENY Intérim - Génie Climatique de L'Est - INHNI - LETRANGE-LOEBER Georges SAS - Logic-intérim - Maison et Services Strasbourg Pompiers - RE'Flex Services - Régie des Écrivains Roppenheim the Style Outlet - STEF Transport Tschoeppé Industrie - Upyzi - XS Word SARL

NOS PARTENAIRES



Alain HERRMANN
Adjoint aux Associations
et à la vie économique



SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE LES TOUT-PETITS AU CŒUR DU JEU

La semaine nationale de la petite enfance propose chaque année à tous les acteurs de la petite enfance de mettre en lumière les enjeux fondamentaux du développement et de l'éveil de l'enfant en organisant des échanges entre parents, enfants et professionnels.

La maison de l'enfant de notre village a ainsi participé, du 17 au 21 mars, à l'édition 2025 de la Semaine Nationale de la Petite Enfance et l'a placée sous le thème « **Encore ! Jouer à l'infini à travers les générations** ».

Tout au long de la semaine, les petits du multi-accueil sont allés à la rencontre de toutes les générations et ont invité, parents, grands-parents, frères et sœurs, aînés de l'**Ehpad Au bord de l'Ill**, à participer à des activités communes : confections d'un bettelmann et de pizzas, ateliers et goûter en famille, lectures de contes en alsacien, découverte du périscolaire, création d'une fresque géante ...

Cette semaine aura ainsi été l'occasion pour les enfants de sortir des murs de la structure et de découvrir et de se familiariser avec d'autres lieux tels que périscolaire, la bibliothèque, l'Ehpad.

Toute l'équipe pluridisciplinaire de la maison de l'enfant s'est particulièrement investie dans cette semaine de la petite enfance et en a fait une belle opportunité pour inscrire nos tous petits dans la vie de notre village et associer les familles et toutes les générations à l'animation des structures que les enfants fréquentent.

Encore une belle manifestation de ces liens, notamment intergénérationnels, qui font toute la richesse d'une vie de village à laquelle, petits et grands, nous sommes tous attachés.



*Katia BOSSUYT
Adjointe aux affaires scolaires,
petite enfance, enfance et famille*





ANIMATION JEUNES UN SUCCÈS CARNAVALESQUE

Notre village s'est animé, une fois de plus, au son des rires et des musiques entraînantes, rassemblant de nombreuses familles et jeunes dans une ambiance festive et conviviale.

Dès sa première édition, le Carnaval des enfants est devenu un événement incontournable.

Une occasion unique de se divertir et de créer des souvenirs mémorables. Les jeunes du Conseil Municipal du village souriants, efficaces et dynamiques se sont activement impliqués dans la préparation et la réalisation de l'événement, démontrant ainsi leur engagement envers la communauté locale.



L'événement a bénéficié du dévouement de chacun travaillant sans relâche pour assurer le bon déroulement de la journée.

Près de 450 personnes ont participé au Carnaval, témoignant de son attrait pour les familles et de son importance en tant qu'événement rassembleur à La Wantzenau.





LE SÉJOUR SKI

Le séjour au ski, en partenariat avec le Pays-Rhénan et la Basse-Zorn, a offert aux jeunes participants, une expérience riche et sportive. Les journées étaient bien structurées, alternant entre des sessions de ski sur des pistes variées et des moments de détente. Les jeunes ont eu l'occasion de perfectionner leurs compétences en ski grâce à des cours dispensés par des moniteurs expérimentés. En dehors des pistes, des jeux de groupe, des excursions pour découvrir les environs enneigés et des soirées à thème ont été proposés. Les moments de convivialité autour de repas partagés et de discussions au coin du feu ont également contribué à tisser des relations solides.

« DES COULISSES À LA SCÈNE », PLONGE DANS L'UNIVERS DU SPECTACLE !

NOUVEAU

Tu as toujours voulu découvrir les secrets du spectacle ? Avec notre projet « *Des Coulisses à la Scène* », la MDJ t'ouvre les portes du monde des arts vivants : mise en scène, expression, écoute,... Une expérience unique pour enrichir ta culture et libérer ton talent !

Inscriptions à ilhamlawantzenau@gmail.com

Ne manque pas cette opportunité de vivre la magie du spectacle de l'intérieur !

LA MAISON DES JEUNES

Dédiée aux jeunes, à deux pas du collège, et destinée à la rencontre, elle permet de jouer ensemble et de s'engager.

Nouveaux horaires d'ouverture (du 22 avril au 30 juin 2025):
les mardis et jeudis de 15h30 à 18h30, les mercredis de 14h à 18h30 et les vendredis de 15h30 à 20h. Un vendredi par mois ouverture jusqu'à 22h, avec une soirée à thème.

CAMILLE TANGUY, NOUVELLE ANIMATRICE JEUNESSE



Je suis ravie de pouvoir rejoindre l'animation jeunesse de La Wantzenau.

Avant cela, j'ai occupé le poste d'éducatrice sportive sport santé et référente de projets sportifs où je m'engageais à promouvoir le sport et la santé dans les quartiers prioritaires à Strasbourg. C'est avec enthousiasme que je saisis cette nouvelle opportunité de travailler au sein de votre village en tant que responsable de l'Espace Jeunes.

Mon objectif principal est de faire vivre cet endroit en créant un espace dynamique, inclusif et stimulant où chacun pourra s'épanouir et se divertir. J'ai également à cœur de renforcer le rôle du sport dans cet environnement, en incitant les jeunes à renouer avec cette pratique bénéfique et rassembleuse.

Par ailleurs, je souhaite que l'espace jeunes soit ouvert à toutes sortes d'activités, qu'elles soient culturelles, créatives ou de détente, pour répondre aux envies et besoins de chacun et d'en faire la richesse de ce lieu.

N'hésitez pas à venir à la Maison des Jeunes pour échanger, proposer vos idées ou tout simplement participer aux différentes initiatives qui verront bientôt le jour !



Camille TANGUY
Responsable Animation Jeunes

Alexandra WAGNER
Adjointe à la Jeunesse



EHPAD AU BORD DE L'ILL UN APRÈS-MIDI INTERGÉNÉRATIONNEL

Quand les générations se retrouvent autour des jeux, les échanges fusent et les liens se tissent.

Dans le cadre de l'Animation Jeunesse, un groupe de jeunes a eu l'opportunité de partager un moment privilégié avec les résidents de l'EHPAD lors d'un après-midi jeux placé sous le signe de la convivialité et de l'échange.

Autour de jeux de société, de cartes et de dominos, les générations se sont retrouvées pour discuter, rire et partager des souvenirs. Ces instants chaleureux ont permis aux jeunes de découvrir le vécu des aînés, tandis que les résidents ont apprécié la spontanéité et l'énergie de leurs jeunes visiteurs.

Cet événement a ramené de la vie et des discussions dans l'établissement, créant un véritable pont entre les générations.

Chacun est reparti enrichi de cette expérience, prouvant une fois de plus que les liens intergénérationnels sont essentiels pour renforcer la solidarité et le partage au sein de la communauté.

Face à ce succès, d'autres rencontres de ce type seront certainement à prévoir pour continuer à tisser des liens entre jeunes et aînés !

Pia KIEFFER
Adjointe à la Solidarité,
à la Santé et au Bien-être





SENIOR UNE NOUVELLE STRUCTURE FITNESS

Dans le cadre du développement de Vitaboucle, parcours d'activités physiques urbaines, un nouvel agrès spécialement conçu pour les seniors a été installé le long de la voie verte, à proximité de la gendarmerie.

Ce nouvel équipement vient compléter les infrastructures existantes et offre une opportunité supplémentaire de pratiquer une activité physique douce et adaptée.

Les agrès de Vitaboucle sont pensés pour apporter un complément d'exercice à l'utilisation du parcours. Ils permettent d'effectuer des mouvements de renforcement musculaire et d'étirement, favorisant ainsi le bien-être et la mobilité des utilisateurs.

Ce nouvel agrès a été conçu pour répondre aux besoins spécifiques des seniors, en privilégiant des exercices accessibles et sécurisés, afin de préserver la forme physique tout en douceur.

Accessible à tous, cet équipement s'intègre parfaitement dans notre volonté de promouvoir une activité physique régulière. Que vous soyez un habitué de Vitaboucle ou simplement curieux de découvrir ce nouvel aménagement, n'hésitez pas à venir l'essayer !

Nous vous invitons à profiter de cet espace en toute convivialité et à faire de l'activité physique un plaisir au quotidien.

Venez tester ce nouvel agrès et prenez soin de votre santé tout en profitant du cadre agréable de la voie verte.

*Pia KIEFFER
Adjointe à la Solidarité,
à la Santé et au Bien-être*





AMORE DEL GUSTO GASTRONOMIE ITALIENNE ET « POSTA »

La nouvelle épicerie fine italienne a ouvert ses portes à la Wantzenau et accueille le point relais postal.

UNE IMMERSION EN ITALIE

« Nous avons voulu créer un lieu où l'on retrouve la vraie Italie, celle des saveurs traditionnelles et des produits de qualité » explique Francesco Lotito propriétaire du lieu et patron du restaurant Il Forchettone.

Dans un cadre élégant et raffiné, l'épicerie propose des produits venus de la péninsule italienne mais aussi de fabrication artisanale sur place. Glaces artisanales, sandwiches à la focaccia, fromages et charcuteries fines, importées directement d'Italie, vins soigneusement sélectionnés, pâtes sèches et huiles d'olives réjouissent les papilles des nombreux amoureux de la gastronomie italienne.

Un espace a été aménagé pour la fabrication quotidienne de mozzarella fraîche, permettant aux clients une expérience insolite.

Amore Del Gusto se veut aussi un lieu de convivialité. Un espace café et restauration pour déguster un expresso dès le matin et goûter les produits sur place.

Alain HERRMANN
Adjoint aux Associations
et à la vie économique

LE POINT RELAIS POSTAL

Ce nouveau lieu gastronomique assure également les principaux services de la Poste : vente de timbres, expédition et réception de courrier et de colis, Colissimo, Chronopost.

HORAIRES D'OUVERTURES DU SERVICE POSTAL

- du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 17h à 19h
- le samedi de 9h à 11h

HEURES LIMITES DE DÉPÔT DES COURRIERS ET COLIS

- du lundi au vendredi : 11h
- le samedi : 9h30

www.laposte.fr



PLUS D'INFORMATIONS & CONTACT

Amore del Gusto Epicerie fine italienne

9 rue des Héros 67 610 La Wantzenau

03 88 25 21 64

**Ouvert du lundi au samedi de 7h30 à 20h
et le dimanche de 8h à 13h**



LINK - ligne de mobilier urbain



Les Oiseaux dans la Ville
Dispositif de médiation -
Strasbourg

PHILIPPE RIEHLING DESIGN & ÉCOLOGIE

Concevoir et développer des produits dans le respect de l'environnement, mais aussi accompagner et sensibiliser des entreprises dans le montage et la conduite de projets, voici le travail que mène Philippe RIEHLING depuis quelques années à La Wantzenau.

Depuis 2019, Philippe RIEHLING, designer, a posé ses valises à La Wantzenau. Après quelques années de rénovation, il a investi son nouveau bureau et son atelier, tous deux situés rue des sœurs, dans les locaux d'une ancienne menuiserie, en activité jusque dans les années 70.

Philippe RIEHLING pratique un design qui fait se rencontrer respect de l'environnement, relecture de savoir-faire, circuits courts et lien social.

Depuis dix-huit ans, il collabore avec des industriels, des artisans, des PME et des institutions publiques pour créer et développer des solutions aussi diverses que des objets industriels, équipements et mobiliers urbains, scénographies, jeux pédagogiques, ... Il propose également un accompagnement des entreprises au développement de projets à fort caractère environnemental.

Ravi de vivre à La Wantzenau avec sa famille, y travailler au calme est un véritable atout pour une créativité efficace, proche de la nature.



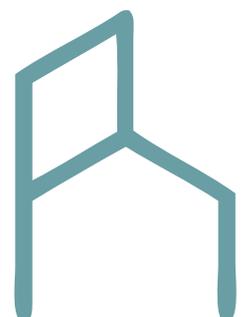
Exposition « Mai 68 en Alsace » - BNU



KUBS - Jeux de formation - CUMP



PLUS D'INFORMATIONS & CONTACT
Philippe RIEHLING - Design & Écologie
philippe.riehling@gmail.com
www.riehling.com





LIONS CLUB DE LA WANTZENAU SUCCÈS ET AMBIANCE FESTIVE

Chance, suspense et convivialité : une soirée loto toujours réussie, où petits et grands tentent leur chance dans une ambiance festive !

Samedi 22 février, le traditionnel Loto Bingo organisé par le Lions Club de La Wantzenau a une fois de plus attiré une foule enthousiaste. Avec la participation de James BUND, intervenant bien connu dans la région, l'événement a rassemblé une salle comble, impatiente de tenter sa chance et de partager un moment convivial.

Dès les premières boules tirées, l'excitation était à son comble. Entre suspense et éclats de joie, les participants ont vécu une soirée rythmée par les annonces précises et pleines d'humour de James, ajoutant une touche d'animation à l'événement. Les numéros s'enchaînaient, les cartons se remplissaient, et l'ambiance ne cessait de monter à mesure que les lots prestigieux étaient annoncés.

Parmi eux, des bons d'achats d'une valeur de 800€, des entrées pour le parc Europa Park mais aussi pour Royal Palace, ou encore des bons repas dans les excellents restaurants gastronomiques du village ont fait le bonheur des chanceux vainqueurs, sous les applaudissements du public. Mais au-delà des gains, c'est avant tout la convivialité et l'esprit de partage qui ont marqué cette soirée.

Les échanges entre habitués et nouveaux venus, les encouragements mutuels et la bonne humeur générale ont contribué à faire de ce Loto Bingo un véritable moment de fête.

Grâce à cette belle réussite, le Lions Club de La Wantzenau confirme une nouvelle fois son engagement en faveur de la solidarité et du dynamisme local. Nul doute que cette édition restera gravée dans les mémoires et que l'an prochain, le rendez-vous sera tout aussi attendu !

Vous souhaitez rejoindre l'équipe du Lions Club ? Contactez sans plus attendre notre secrétaire pour plus de renseignements !



PLUS D'INFORMATIONS & CONTACT

Geneviève BERNARD

gene.bernard@laposte.net



SEMI-MARATHON DE LA WANTZENAU ÉDITION RECORD POUR LES COURSES

Le 16 mars, La Wantzenau a vibré au rythme de ses traditionnelles courses sur route, organisées par la SG La Wantzenau Athlétisme.

Malgré des conditions météorologiques fraîches, l'engagement des bénévoles et l'enthousiasme des coureurs ont fait de cet événement une réussite totale.

UNE PARTICIPATION EN HAUSSE

Avec 624 finishers sur le 5 km et 1 138 sur le semi-marathon, un nouveau record de participation a été établi : 1 762 coureurs ont franchi la ligne d'arrivée. Une belle récompense pour les organisateurs et les bénévoles, dont la présence et le soutien ont été largement salués par les participants.

DES PERFORMANCES DE HAUT NIVEAU

Une victoire à domicile pour le junior Paul HELMER, qui a remporté le 5 km sur sa terre d'entraînement en 14'55'.

Chez les femmes Caroline HELIMER s'est imposée en 17'10. Sur semi-marathon, Laurent TSANG-CHUN-SZE a dominé la course chez les hommes en 1h08min21s, tandis que Latifa MOKTARI, également à domicile, a brillamment représenté son club en 1h14min33s.

Le plateau relevé de cette édition témoigne de l'attrait toujours grandissant des épreuves, qui ne cesse d'attirer des coureurs de tous horizons.

UN ENGOUEMENT QUI NE SE DÉMENT PAS

Les inscriptions affichaient complet avant l'événement, preuve de l'engouement constant pour cette course prisée dans la région. L'organisation impeccable de la SG La Wantzenau Athlétisme et l'implication des 120 bénévoles ont largement contribué à la réussite de cette journée.

SGW Athlétisme

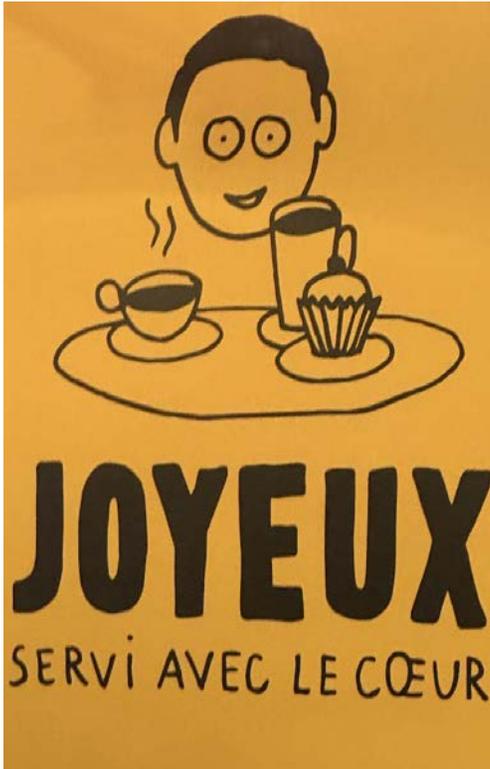
À VOS AGENDAS !



La SGW Athlétisme vous donne **RENDEZ-VOUS EN NOVEMBRE POUR LA PROCHAINE ÉDITION !**

Les amateurs de courses à pied peuvent d'ores et déjà noter la date du **9 novembre 2025** dans leur agenda pour les prochaines épreuves de **10 km route** et **10 km nature**.





LOUIS OHREL FIER ET JOYEUX

Notre village peut s'enorgueillir de compter parmi ses habitants, ce jeune Wantzenauvien au parcours singulier.

„ Bonjour,
Je me présente je m'appelle Louis. Cette année,
je fête mon quart de siècle et je suis heureux !

*Je ne suis pas comme vous, je suis différent, mais je suis
une star, c'est mon généticien qui l'a diagnostiqué et dit.*

*Dans le monde il n'y a que 45 spécimens avec cette
étiquette chromosomique.*

*Cette année au terme d'une longue histoire de vie
différente, je suis à nouveau une star j'ai décroché un CDI,
une magnifique victoire.*

*Ma vie a un sens, j'ai bataillé pour une place dans notre
société qui n'est pas toujours bienveillante avec moi.*

JE SUIS HEUREUX !

*Aujourd'hui, moi aussi j'ai décroché un record : le record
de la persévérance, de la tolérance, de la résilience, de
l'endurance, de l'empathie.*

À VOS MARQUES PRÊT.... PARTEZ !

Louis

P.S. : Au fait, je suis aussi une star au resto du cœur ! »

CAFÉ JOYEUX ALLIER GOURMANDISE ET SOLIDARITÉ

Cette première famille de cafés-restaurants qui contribue à l'inclusion professionnelle de personnes en situation de handicap mental et cognitif, a été créé par Yann et Lydwine BUCAILLE.

Le premier Café Joyeux, a été ouvert en 2017 à Rennes et aujourd'hui on n'en compte pas moins de 26 à travers toute la France, mais aussi à Bruxelles, Lisbonne et New-York. Ils emploient 205 joyeux équipiers en CDI et 119 managers et professionnels de la restauration qui les forment et les accompagnent.

Le Café Joyeux de Strasbourg a ouvert ses portes le 14 octobre 2024 et propose des recettes faites maison, avec des produits frais de saison et une sélection de pâtisseries généreuses, de boissons fraîches et chaudes réconfortantes.



CAFÉ JOYEUX

42 Grand'Rue 67 000 STRASBOURG

Ouvert du lundi au samedi de 09h à 19h

cafejoyeux.com - strasbourg@cafejoyeux.com

01 87 53 64 80



SŒUR MARIE NICOLE

UN SOURIRE POUR CHAQUE GÉNÉRATION

Sœur Marie Nicole, née Georgette le 28 octobre 1936 à Schirrhein, a grandi dans une famille aimante avec six frères et sœurs.

Inspirée par les sœurs de son école, elle a décidé de suivre leur exemple et a rejoint le Couvent des Sœurs de la Divine Providence à Saint-Jean de Bassel (Moselle) en 1950. Entrée au Noviciat, le 7 septembre 1956, elle fait sa profession religieuse, un an après.

Durant de longues années, Sœur Marie Nicole a incarné sa mission de Sœur de la Providence à travers l'éducation des enfants, comme institutrice en école maternelle, d'abord à Barembach (Bas-Rhin) en 1957, puis au Pensionnat Saint-Joseph à Merlebach (Moselle) où, en 1969, elle a assuré la direction de l'école maternelle.

En 1970 et durant deux ans, elle fait des études, dans l'Établissement du Centre ménager Alsace Strasbourg.

En 1972, elle donne des cours d'enseignement ménager au CET d'Oermingen (Bas-Rhin).

En 1973, elle arrive à La Wantzenau pour enseigner en classe de CE1 à l'école des filles et dirigera l'école des Hortensias pendant 16 ans.

Elle enseignera jusqu'en 1996, voyant passer des générations d'élèves, mais aussi l'arrivée des premières enseignantes laïques et de la mixité des classes.

Sœur Marie Nicole est la dernière sœur à avoir enseigné dans les écoles de La Wantzenau.

Elle a été honorée en 2007 pour son engagement lors de son Jubilé d'or et a gardé un souvenir ému de ses années passées dans le village.

Elle a quitté La Wantzenau en 2022 pour rejoindre l'EHPAD Home de la Providence à Siersthal (Moselle) où elle est décédée le 11 février 2025. De nombreux Wantzenauviens se sont rendus aux obsèques afin de lui rendre un dernier hommage.

*Pia KIEFFER
Adjointe à la Solidarité,
à la Santé et au Bien-être*



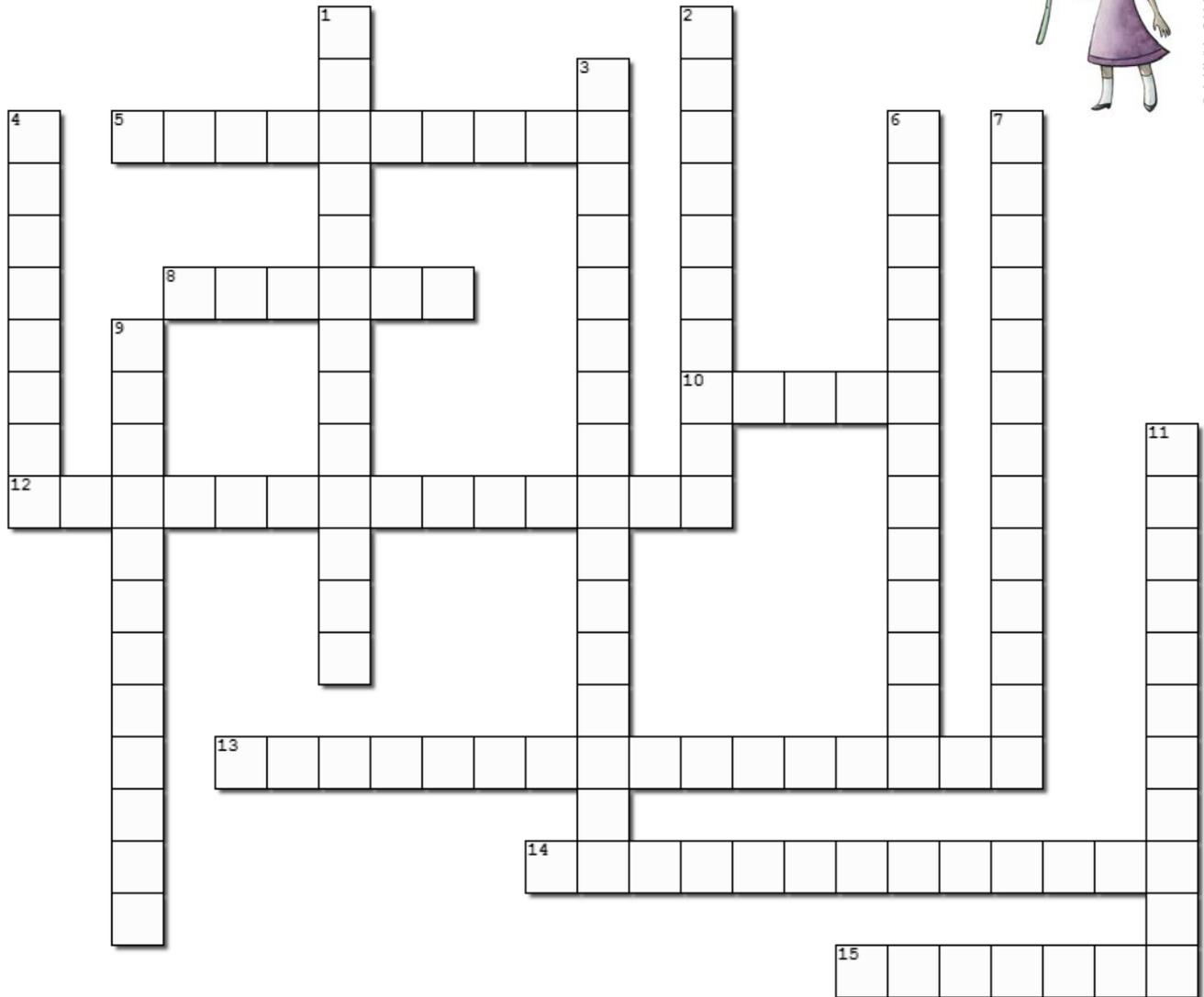
*Danielle RUFF, Sœur Nicole, Simone HUART,
Gaby JUND & Malou STEINMETZ*

D'FRÌEHJOHRSBLUEME

LES FLEURS DU PRINTEMPS



© Adélaïde CAMP

**WOEJERAACHT / HORIZONTAL**

- 5. muguet
- 8. oeillets
- 10. tulipes
- 12. mufliers
- 13. primevères
- 14. pensées
- 15. violettes

SÀNKRAACHT / VERTICAL

- 1. aspérule odorante
- 2. marguerites
- 3. myosotis
- 4. ail des ours
- 6. perce-neige
- 7. boutons d'or
- 9. pâquerettes
- 11. pissenlit

OLCAOFFICE POUR LA LANGUE
ET LES CULTURES D'ALSACE ET DE MOSELLE

OLCA

Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace et de Moselle

Solutions / Horizontal
 5. Maiglecke (le muguet) - 8. Näjele (les oeillets) - 10. Tulwe (les tulipes) - 12. Häseschnitfele (les mufliers) - 13. Himmelschissesele (les primevères) - 14. Stiefmüeterle (les pensées) - 15. Veilche (les violettes)

Sänkraacht / Vertical
 1. Waldmeischter (l'aspérule odorante) - 2. Margritle (les marguerites) - 3. Vergissmännicht (le myosotis) - 4. Bärlauch (l'ail des ours) - 6. Schneeglecke (les perce-neige) - 7. Butterblümle (les boutons d'or) - 9. Gänseblümle (les pâquerettes) - 11. Brünzblüeme (le pissenlit)

www.NLRollingSchool.com

NLROLLINGSCHOOL

INITIATIONS GRATUITES / 10H - 12H
SKATEBOARD, ROLLER & TROTTINETTE

Tous publics / à partir de 6 ans

Dates & Skateparks

La Wantzenau : Mercredi 07/05/2025
Illkirch : Mercredi 14/05/2025
Lingolsheim : Mercredi 21/05/2025
Vendenheim : Mercredi 28/05/2025

INFOS ET INSCRIPTION
Contact@nlrollingschool.com - 06 40 89 12 91 - www.NLRollingSchool.com

LIBRAIRIE APOSTROPHE & PARENTHÈSES AU RALLYE DU LIVRE

Cette année, la librairie Apostrophe & Parenthèses s'associe à une maison d'édition et à un artiste strasbourgeois pour prendre part au **Rallye du Livre, qui se tiendra du 2 au 21 juin 2025**.

Le thème de cette édition ? La gastronomie ! Un sujet qui fait écho à La Wantzenau, où culture, saveurs et esprit village se rencontrent dans une véritable table étoilée à ciel ouvert.

Pour l'occasion, la vitrine de la librairie sera décorée aux couleurs du thème.

MARCHÉ EN FÊTE DES PRODUCTEURS EXCEPTIONNELS

Ce vendredi 28 février, de 15h30 à 19h, un marché exceptionnel a été organisé par de jeunes agriculteurs, Alban WOELLENBURGER, Robin MICHEL et Mathieu OHLMANN, tous 3 élèves de BTS du Lycée Agricole d'Obernai afin de soutenir les producteurs. Circuits courts assurés par la quinzaine de commerçants présents ! « Mireille », la ferme « Hassler », « Aline », les « Ohlmann », les « Abeilles du Ried », « Cannalsa », le « Gaveur du Kochersberg » et la « Cave du Roi Dagobert » et tous les commerçants habituels de notre marché hebdomadaire !



FAUX COURSIER

ATTENTION AUX ESCROQUERIES



Vous recevez un SMS ou un appel prétendument émis par votre banque. L'escroc se présente comme un conseiller du service des fraudes et vous informe que des transactions suspectes ont été détectées sur votre compte.

Il vous invite à découper votre carte bancaire et à la remettre à un coursier qui viendra la récupérer. **SOYEZ VIGILANTS :**

- ne divulguez pas vos informations bancaires sensibles et conservez votre carte bancaire en sécurité.
- n'hésitez pas à contacter votre agence bancaire afin de vérifier la véracité des informations communiquées.
- restez attentifs aux messages que vous recevez, qu'ils soient sous forme de SMS ou d'e-mails. Évitez de cliquer sur des liens douteux et ne répondez jamais à des sollicitations dans l'urgence.

SOLIDARITÉ

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Les personnes âgées de plus de 75 ans, isolées, en situation de handicap ou souffrant de problèmes de santé peuvent s'inscrire au registre des personnes vulnérables tenu en mairie.

Géré par le CCAS, ce registre permet de contacter ces personnes, notamment en période de canicule, afin de s'assurer de leur bien-être et de leur fournir des conseils.

L'inscription est nominative et s'inscrit dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence.

Contact CCAS : **03 88 59 22 59** ou service.solidarite@la-wantzenau.fr

LA NAVETTE

PRATIQUE ET ACCESSIBLE, TOUTE LA JOURNÉE !

NOUVEAU

Vous avez besoin de vous déplacer dans le village ou au-delà ? La Navette est là pour vous ! Ce service, qui fonctionne désormais toute la journée du vendredi, selon vos besoins, est l'outil idéal pour faciliter vos trajets vers les commerces et services.

- La Navette est désormais **disponible toute la journée du vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h**, vous offrant une plus grande flexibilité pour organiser vos déplacements.
- En plus des trajets dans le village, la Navette peut désormais vous emmener au Super U de Hoenheim, pour vous permettre de faire vos courses plus facilement.

La Navette est équipée d'une rampe d'accès et est adaptée aux personnes ayant des difficultés à se déplacer. Vous serez toujours accompagné par nos chauffeurs bénévoles, prêts à vous aider dans la bonne humeur.

COMMENT RÉSERVER ?

Pour réserver votre place, il vous suffit d'appeler la mairie au **03 88 59 22 59** avant le **jeudi à 12h**.

Que ce soit pour vos courses (*Super U de Hoenheim*), pour un rendez-vous médical, ou chez le coiffeur, la Navette répond à vos besoins ! Un service solidaire, pratique et désormais plus flexible que jamais. **Profitez-en !**

SAISON DE L'AMOUR

ATTENTION AUX OISEAUX !

La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) recommande de suspendre la taille des haies et l'élagage des arbres

du 16 mars au 31 août.

Cette période correspond à la saison de nidification des oiseaux et limiter ces interventions permet de préserver leur habitat et d'assurer leur tranquillité.



CONFÉRENCE

LA SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

La Brigade territoriale organise une conférence sur la sécurité au quotidien (démarchage, etc.), le **jeudi 24 avril à 19h**

Salle des mariages de la mairie.



LE TEA TIME

C'EST L'HEURE DU THÉ

Vous avez plus de 75 ans et vous avez envie de partager un moment de convivialité autour d'une bonne pâtisserie et d'un café ou d'un Tea !

Petit rappel du prochain Tea Time :

- **Vendredi 16 mai 2025 de 15h à 17h**

Inscription par téléphone au **03 88 59 22 59** ou par mail à : info@la-wantzenau.fr

Nous nous réjouissons de vous retrouver bientôt !



TONTES ET TRAVAUX

NE PAS DÉRANGER !

Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur intensité, tels tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, etc.. pourront être effectués :

- **du lundi au samedi de 7h à 20h, sauf pendant la pose méridienne de 12h à 13h.**
- **le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.**



NOUVEAU

À VOTRE ÉCOUTE

PERMANENCE AFFAIRES SCOLAIRES, PETITE ENFANCE, ENFANCE & FAMILLE

Katia BOSSUYT, adjointe en charge des affaires scolaires, de la petite enfance, de l'enfance et de la famille, vous propose une permanence à l'école Jules VERNE :

- **Jeudi 15 mai de 17h à 18h30**

PÉRISCOLAIRE

INSCRIPTIONS RENTRÉE 2025-2026

L'ouverture des inscriptions pour la rentrée 2025/2026 pour le périscolaire est effective depuis le 17 mars : portail-famille.ages.asso.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal de La Wantzenau le **mercredi 9 avril 2025 à 20h** en Mairie.

PERMANENCES DES ADJOINTS AU MAIRE

Les adjoints au Maire vous accueillent les jeudis de 17h à 19h, sur rendez-vous au 03 88 59 22 59.

3 avril 2025 - M. François VIX

adjoint en charge de l'Environnement
et de la Préservation des espaces naturels

10 avril 2025 - M. Camille MEYER

adjoint en charge de l'Urbanisme, des Travaux
et des Mobilités

17 avril 2025 - Mme Marianne BOUDAUD

adjointe en charge de la Culture, de la
Communication et de la Démocratie locale

24 avril 2025 - M. Roger BODÉ

adjoint en charge des Finances

15 mai 2025 - M. Alain HERRMANN

adjoint en charge des Associations et
de la Vie économique

22 mai 2025 - Mme Alexandra WAGNER

adjointe en charge de la Jeunesse

Sur rendez-vous - Mme Pia KIEFFER

adjointe à la Solidarité, à la Santé et
au Bien-être

DROITS À LA PAROLE

En vertu de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression politique des composantes du Conseil Municipal.

Esprit Village

Le dernier conseil municipal et celui à venir sont au cœur de la procédure budgétaire de notre commune et à la croisée des politiques menées depuis le début de ce mandat.

Au-delà de l'approbation des comptes de l'année écoulée et du débat d'orientation budgétaire dans la perspective du vote du budget primitif pour l'exercice 2025, ils sont l'opportunité de replacer notre politique budgétaire dans la durée.

Force est de constater que la politique budgétaire à la fois prudente et rigoureuse mise en œuvre depuis le début de ce mandat a porté ses fruits et laisse désormais entrevoir un atterrissage budgétaire en douceur malgré les turbulences en cours de mandat : diminution de 4 M€ du montant de la dette laissée en héritage, 12,5 M€ d'investissements dont 76% en faveur de l'énergie et du climat, maintien d'un autofinancement d'1 M€ et ce, sans augmenter le taux des taxes communales et en démultipliant les événements qui font vivre notre village tout au long de l'année.

Au-delà d'un exercice comptable et de la succession de chiffres, cette situation saine de nos finances retranscrit non seulement les efforts de chacun des acteurs pour faire face aux crises successives auxquels il aura fallu faire face, mais traduit aussi les engagements et la vision de l'avenir de notre village portés par ce mandat.

La Wantzenau de demain

La Wantzenau au cœur

Groupe majoritaire « Esprit Village »
M. KANNENGIESER, C. MEYER, P. KIEFFER, A. HERRMANN,
K. BOSSUYT, F. VIX, M. BOUDAUD, R. BODÉ, A. WAGNER,
A. EBEL, C. STROH, S. HECKEL, M-L. PICARD, L. ADAM,
C. BONN, B. WEIBLÉ, S. BEINERT, C. ADAM, F. MAURY,
L. NEFF, A. RAVIZZI, E. DE PRAT, F. MONNEAUX-GADROY

Aurélien LYAUTEY, Françoise BOISSIÈRE,
Sandra TOURNIER et Patrick DEPYL

Martial SCHILLINGER et Nicolas REPP

LES ÉMOTIONS SE DÉCLINENT À LA WANTZENAU



« Ah, l'école ! » spectacle de BOODER
avec les Pistons de l'III



Concours sauts d'obstacles - Waldhof



Open d'escalade



Carnaval - école élémentaire Jules VERNE



Carnaval - école élémentaire Jules VERNE



Carnaval - Relais Petite Enfance



Cérémonie Nationalité française



Concert « Chœur à Cœur in Broadway »

Marché de Pâques

DIMANCHE 6 AVRIL 2025

Fil d'Eau de 13h30 à 18h30
Petite restauration sur place

